

M A I R I E D E L I L L E

Direction des Affaires scolaires,
culturelles et sportives

3ème Bureau



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Vous êtes prié d'assister à la réunion du Comité directeur de l'Office Municipal des Sports qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, salle des Adjudications, 1er étage, le vendredi 21 mai 1971 à 18 heures 15 précises.

ORDRE DU JOUR

- Demandes de subvention de fonctionnement - Année 1971
- Demandes de subvention d'organisation - Année 1971 - (1ère partie)
- Piscine olympique Marx Dormoy - Fonctionnement - Demande de création d'emplois
- Autres questions.

Hôtel de Ville, le 10 mai 1971

L'Adjoint délégué
à la Jeunesse et aux Sports,
Président de l'O.M.S.,

Raymond ALLARD

Direction des Affaires scolaires,
culturelles et sportives

3ème Bureau



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Réunion du Comité Directeur

du 21 Mai 1971

Les membres du Comité Directeur de l'Office Municipal des Sports se sont réunis le vendredi 21 mai 1971, dans la salle des Adjudications de l'Hôtel de Ville, à 18 H 15, sous la présidence de M. Raymond ALLARD, Adjoint au Maire.

Etaient présents : M. HAIE, Inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports
Mlle BOUCHEZ, Conseiller Municipal
M. BOUTILLEUX, Conseiller Municipal
M. BURLE, Conseiller Municipal
M. le Dr CHOQUEL, Conseiller Municipal
M. DASSONVILLE, Conseiller Municipal
M. le Dr DURIER, Conseiller Municipal
M. le Dr PARMENTIER - Mlle JOUGLET,
Mlle ANDRUSYSZYN, MM. BERTEAU, DENEL, DERVILLE, DUBUS, JADEM,
LANTOINE, LEMERRE, MACÉ, MILOWSKI, SURMONT, THIEFFRY, WASSON.

Etaient excusés : MM. BIENCOURT, FACHE, LICHTENSTEIN, VRAUX.

Assistaient à la réunion :

M. ROSSE, Directeur intérimaire des Affaires scolaires,
culturelles et sportives
M. ROBBE, Moniteur-Chef d'Education Physique
M. BOUTILLIER, Moniteur d'Education Physique
Mlle DEVULDER, Sténo-dactylographe

Secrétaire de séance : Mme HERRENG, Rédactrice

En l'absence momentanée de M. ALLARD, M. DUBUS ouvre la séance.

M. ROBBE pose la question de savoir si des subventions peuvent être accordées aux associations de gymnastique volontaire. Il signale que la fédération française de gymnastique volontaire n'est pas une fédération sportive.

M. DENEL estime que ces associations ont moins de frais de fonctionnement que les autres clubs et qu'il serait injuste de les subventionner alors que les autres sociétés ont beaucoup de difficultés. L'activité de ces associations est certainement efficace mais elle s'adresse à des adultes.

Compte tenu des difficultés financières rencontrées par les associations sportives, il est décidé que la Ville ne subventionnera pas les clubs de gymnastique volontaire mais qu'elle les aidera en mettant des salles municipales à leur disposition.

.../...

M. HAIE déclare que le Service départemental de la Jeunesse et des Sports ne subventionne pas les clubs de gymnastique volontaire mais les sections sont quand même aidées par la formation des cadres.

Pour l'attribution des subventions, il faut tenir compte du nombre d'adhérents, mais aussi de la valeur du sport pratiqué et de la formation de jeunes.

M. MACKÉ souhaite que pour l'année prochaine, figure dans les imprimés de demande de subvention de fonctionnement, une rubrique "coût de la licence".

M. DENEL estime que l'on choisit le sport en fonction du prix de la licence - quant aux enfants qui fréquentent les écoles de sports, ils ne sont pas licenciés mais assurés.

Mlle ANDRUSYSZYN avait rédigé un article sur l'assurance pour paraître dans le bulletin de l'Office Municipal des Sports.

M. ROBBE fait remarquer qu'il n'est pas d'accord sur certains points de ce texte et suggère d'en discuter lors d'une prochaine entrevue.

M. DENEL indique qu'il s'agit en l'occurrence d'un abus de pouvoir de la part des fédérations, notamment de la fédération française de rugby.

M. ROBBE énumère le tableau des subventions calculées par le Service selon la demande faite le 10 juin 1970 par les membres du Comité Directeur de l'O.M.S. : suppression des coefficients qui jusqu'à présent étaient appliqués suivant les sports.

Une discussion s'engage alors.

M. le Dr CHOQUEL pense que pour cette année, il faut tenir compte des propositions du service et examiner chaque cas rapidement en ayant la possibilité de faire des majorations ou des minorations suivant les Clubs. Des critères plus précis devront être envisagés.

M. DENEL propose qu'une réunion du bureau ait lieu en présence d'un Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, car il pense que certains clubs seront pénalisés si de nouveaux critères ne sont pas établis.

M. HAIE signale que pour l'attribution des subventions aux Comités départementaux, le crédit est divisé en deux parties ; la première concerne le nombre de licenciés et la seconde est allouée en rapport de l'activité des sociétés.

Mlle ANDRUSYSZYN fait remarquer que les coefficients ont été supprimés mais qu'aucune mesure n'a remplacé le système ancien.

M. MACKÉ demande si les clubs affiliés à l'U.F.O.L.E.P. sont uniquement des associations lilloises.

M. ROBBE lui donne l'assurance qu'il ne s'agit que de clubs locaux.

M. DENEL cite ensuite le cas du C.O.S. "Nageurs lillois" et des "Pupilles de Neptune" pour lesquels il existe une trop grande différence dans la subvention de fonctionnement, du fait qu'il a été tenu compte du nombre de licenciés de chaque club.

.../...

M. ROSSE propose de revoir les dirigeants des Nageurs Lillois pour demander quelques explications sur le chiffre des licenciés qui se monte à 700.

M. JADEM n'est pas satisfait de la subvention qui est allouée à son club par rapport à celle du C.O.S. "Nageurs Lillois".

M. MILOWSKI intervient pour qu'une politique de l'Office Municipal des Sports soit mise en place. Il ajoute que cette politique doit être axée soit sur la formation des jeunes, soit sur la participation d'équipes à l'échelon national.

M. le Dr CHOQUEL déclare que ces deux politiques sont souhaitables et nécessaires et qu'il est difficile de les dissocier.

M. DENEL pense qu'il serait possible de reconduire les subventions attribuées en 1970 en tenant compte des sommes proposées pour 1971.

Mlle ANDRUSYSZYN estime qu'il faut revenir à l'ancien système puisque la méthode actuelle n'est pas satisfaisante.

M. HAIE signale qu'en ce qui concerne l'U.S.E.P. et l'U.G.S.E.L., l'activité n'est pas comparable à celle des associations d'adultes et les frais de fonctionnement sont beaucoup moins importants.

Il est proposé de revoir pour 1972, le mode de répartition des subventions de fonctionnement aux associations scolaires.

M. ALLARD, alors présent, fait remarquer que l'A.S. P.T.T. et le L.U.C. sont bien subventionnés par la Ville de Lille. Il demande que l'on en prenne acte.

Par la suite, M. DASSONVILLE proteste et déclare qu'il ne peut pas suivre les membres du Comité Directeur de l'Office Municipal des Sports sur cette voie car ce qui avait été construit par le Service, à la demande de l'O.M.S., est détruit aussitôt.

M. DENEL lui répond qu'il est certain que les coefficients ne convenaient plus aux membres de l'O.M.S. et que c'était le travail du bureau de définir de nouveaux critères pour remplacer l'ancien système. Ce travail n'ayant pas été exécuté, il faut revenir à la méthode d'attribution de 1970, qui satisfait plus les clubs que celle de 1971.

Les membres du Comité Directeur de l'O.M.S. proposent d'attribuer les subventions de fonctionnement et d'organisation de la façon ci-après, compte tenu d'une allocation complémentaire de 500 F aux clubs n'utilisant pas les installations municipales tels : l'Union Nautique de Lille - le Canoë Club-Lillois - la Saint Maurice Fives - le Lille-Hockey-Club et le Nord-Para-Club.

NOM DES SOCIÉTÉS	Activités sportives	Licenciés 1971	Sommes
Union Nautique de Lille	Aviron	128	1 850
Pétanque lilloise	Boule ferrée	120	600
Boule ferrée de la Place Casquette	" "	38	200
Boule sportive de l'Esplanade	" "	58	365
Boule de Wazemmes	" "	54	300
Boule sportive de Moulins Lille "La Mouloinoise"	" "	89	500
Boxing Club des Flandres	Boxe	56	370
Canoë Club Lillois	Canoë Kayak	58	750
Cyclo Club Lillois	Cyclisme	19	150
Etoile Cycliste Lilloise	"	38	250
Union des Randonneurs Flandre Artois	Cyclotourisme	125	150
Salle d'armes Toussaint	Escrime	161	1 400
Entente sportive La Louvière-Pellevoisin	Football	96	770
" " " "	Ping-Pong	25	130
Football Club Lille Sud	Football	39	250
Racing Club des Bois Blancs	"	64	500
A.S. de la Police de Lille	"	77	néant
Stade Olympique des Sourds-Muets	"	25	néant
La Saint Maurice Fives	Gymnastique	241	4 000
A.S. du F.J.E.P. Malot Painlevé	Hand-Ball	79	2 810
Lille Hockey Club	Hockey	76	1 000
Club Municipal "Les Lutteurs Lillois"	Lutte	87	800
C.O.S. "Les Nageurs Lillois"	Natation	700	en attente
C.N. "Les Pupilles de Neptune"	"	57	1 440
Nord Para Club	Parachutisme	126	1 000
Club sous marin du Nord	Plongée sous marine	85	800
Tennis Club Lillois	Lawn-tennis	140	1 000
Association fivoise de tennis de table	Tennis de table	18	100
Les Archers de l'Ancienne Alliance	Tir à l'Arc	79	500
Compagnie d'Arc Jeanne Maillette	" "	16	100
<u>Groupements Omni-Sports</u>			
L. U. C.	Athlétisme	22	
	Aviron	34	
	Basket-ball	73	
	Escrime	117	
	Football	140	
	Hand-Ball	105	
	Hockey	215	
	Judo	118	
	Aïkido	47	
	Lawn-Tennis	60	
	Natation	351	
	Parachutisme	77	
	Plongée s/marine	96	
	Rugby	59	
	Volley-ball	94	12 000

.../...

Nom des sociétés	Activités sportives	Licenciés 1971	Sommes
A.S. P.T.T.	Athlétisme	156	9.000
	Basket-ball	120	
	Boules-pétanque	66	
	Football	122	
	Haltérophilie	70	
	Hand-ball	23	
	Judo	262	
	Lawn-tennis	211	
	Tennis de table	54	
	Volley-ball	78	
O.S.F.	Basket-ball	25	1.700
	Boule ferrée	39	
	Boxe	25	
	Football	119	
	Lutte	62	
L.O.S.G.	Basket-ball	65	3.000
	Cyclisme	27	
	Football	238	
	Tennis de table	31	
	Volley-ball	43	
<u>Fédérations scolaires</u>			
A.S.S.U.		3.248	19.000
U.S.E.P.		2.928	15.000
U.G.S.E.L.		1.940	10.000
<u>Fédération affinitaire</u>			
U.F.O.L.E.P.		1.954	15.000

SUBVENTIONS D'ORGANISATION - ANNEE 1971 - 1ère partie

Titre du groupement	Date de la manifestation	Sommes proposées
Fédération Léo Lagrange et U.S.T.	21 février 1971 2° cross départemental	2.500
Etoile Cycliste lilloise	28 février 1971 Grand Prix Marcel Bertrand	1.750
Lille Université Club	21 mars 1971 Challenge international 1.500 m du L.U.C.	3.000

C.O.S. Nageurs Lillois	10-11-12 avril 1971 Grand gala nautique	4.000
A.S. P.T.T.	10-11-12 avril 1971 Journée des Jeunes footballeurs	800
U.S. La Louvière	17-18 avril 1971 Tournoi régional de tennis de table	80
Boule ferrée de la Place Casquette	1 - 2 mai 1971 2ème grand prix de la Ville de Lille	2.500
A.S. des Amicales Laiques	1 - 2 mai 1971 Journées Louis Olivier	5.000
Boule de Wazemmes	9 mai 1971 Grand tournoi de propagande	1.000
Tennis-Club-Lillois	24 avril au 15 mai 1971 Tournoi de la Ville de Lille	750
A.S. P.T.T.	15 mai 1971 Rencontre amicale franco-belge	350
Lille Université Club	2 au 16 mai 1971 50 ans de sport universitaire	15.000
Omni-sport-Fivois	20 mai 1971 Journée des Jeunes Footballeurs	500

M. DENEL remercie au nom du L.U.C. pour la subvention qui est proposée mais il fait remarquer que les clubs n'ont pas intérêt à organiser de grandes manifestations. En effet, dit-il, un club de boules qui fait une simple rencontre perçoit une subvention assez importante en comparaison avec la somme que le L.U.C. va recevoir alors que des rencontres groupant l'élite du sport dans de nombreuses disciplines ont eu lieu dans le cadre des 50 ans du sport universitaire.

M. DENEL demande que soit revue dans une prochaine réunion, la subvention attribuée au L.U.C.

M. ALLARD fait observer que pour cette manifestation, qui est un événement exceptionnel, l'aide financière aurait dû être sollicitée assez tôt pour permettre la prévision d'une subvention plus substantielle.

.../...

Dans un premier temps, une attribution de 15 000 F sera faite et M. ALLARD verra ce que la Ville peut donner en fin d'année sur le solde disponible du crédit ouvert au budget pour les associations sportives.

M. ALLARD déclare que la méthode employée pour l'attribution des subventions d'organisation n'est pas bonne car il suffit qu'un club annonce un déficit pour que la Ville adapte sa subvention. A l'avenir, il faudra que la Ville adapte sa subvention à l'ampleur et à l'importance de la manifestation.

Un calendrier des manifestations importantes se déroulant à Lille devrait être établi en début d'année.

M. ALLARD ajoute qu'il se doit au nom de la Municipalité de féliciter les membres du L.U.C. d'avoir mis sur pied "le cinquantenaire du sport universitaire" qui a obtenu beaucoup de succès. Il signale que les dirigeants de toutes les sections du L.U.C. seront reçus à l'Hôtel de Ville et qu'il sera remis à chacun des Présidents de section ayant participé, une médaille de la Ville.

M. ALLARD informe également les membres que l'équipe du L.O.S.C. va franchir un cap. Si cet événement se réalise, des manifestations se produiront ; une première réception aura d'ailleurs lieu en gare de Lille et il lui a été demandé d'y participer.

D'autre part, M. ALLARD annonce que la finale de la Coupe du Soir de football, organisée par l'A.S. Ampère, se déroulera le 3 juillet 1971.

* * *

M. ALLARD donne une information très importante au sujet d'un projet émanant de M. GERVAIS, Directeur régional de la Jeunesse et des Sports, concernant la municipalisation des installations universitaires, c'est-à-dire que depuis le mois de janvier 1971, l'Etat souhaite la polyvalence de ses équipements et la mise sous tutelle des municipalités intéressées.

En la circonstance, le programme initial trouvant place sur un terrain de 10 ha acquis par l'Etat est le suivant :

- 1 stade complet avec piste de 400 m
- 2 terrains de grands jeux
- 1 terrain d'exercices pour l'athlétisme avec piste de 250 m
- 1 terrain de hand-ball
- 2 terrains de basket-ball
- 4 terrains de volley-ball
- 5 terrains de tennis
- 1 mur d'entraînement au tennis
- 9 unités de vestiaires de 20 places
- 1 piscine et éventuellement les logements de direction, gardien et jardinier.

Des conventions seraient alors établies avec chaque utilisateur.

Ce projet pourrait donc être substitué à celui de Wambrechies pour l'inscription au VIème plan.

.../...

M. MILOWSKI pense que la situation des terrains de Wambrechies est exceptionnelle et que dans cinq ans, les sportifs seront habitués à sortir de Lille pour la pratique de leur discipline. Cet endroit offre des possibilités énormes.

M. ALLARD cite encore une proposition de M. CLEREMBEAUX, Vice-Président du Conseil de la Communauté Urbaine de Lille, qui voudrait rendre polyvalents les équipements sportifs pour le lycée Valentine Labbé, le C.E.S. de la Madeleine et l'école primaire de la rue des Gantois à la Madeleine.

Ces deux propositions seront étudiées avec attention ultérieurement.

*

*

*

M. ALLARD annonce qu'il a l'intention de rencontrer prochainement tous les dirigeants par discipline sportive et qu'une politique devrait être appliquée en ce qui concerne le regroupement de certains clubs.

Piscine de la rue d'Armentières

M. ALLARD déclare qu'à la piscine de plein air de la rue d'Armentières, des améliorations considérables ont été faites par les services placés sous la délégation de M. BRIFFAUT. La totalité de l'ancienne piscine a été asséchée et des terrains de détente ont pu être réalisés. C'est devenu un véritable solarium.

*

*

*

Stade Félix Grimonprez

En ce qui concerne le stade Félix Grimonprez, M. ALLARD demande qu'un rapport lui soit adressé car une réclamation est parvenue à M. le Maire qui désire être mis au courant de l'utilisation du stade et de son état.

M. le Dr CHOQUEL parle des courts de tennis du même stade et estime que ceux-ci devraient être refaits. Il est souhaitable également que des vestiaires soient installés près des courts ce qui permettrait aux utilisateurs de ne pas occuper les grands vestiaires.

*

*

*

Piscine Olympique Marx Dormoy

M. ALLARD informe l'assistance que pour mieux connaître le mode de gestion d'installations semblables à celles de la piscine olympique Marx Dormoy, une enquête sera effectuée dans toutes les villes jumelées avec Lille et les résultats seront traduits et chiffrés. Cela devrait permettre à la Ville de prévoir au maximum pour éviter des soucis d'ordre financier.

M. ALLARD signale qu'il a déjà pris contact avec le Président des restaurateurs qui va proposer à la Ville différentes sortes de conventions.

Des pourparlers sont avancés avec M. GERVAIS afin d'envisager le détachement d'un fonctionnaire de la Jeunesse et des Sports et évaluer ainsi la fonction du Directeur Général.

.../...

Le concierge sera nommé dès le 1er juin 1971.

Les travaux de la piscine sont bien avancés, l'architecte, M. LYS, pense qu'elle pourrait être terminée à la fin de l'année.

Le centre socio-éducatif est achevé.

Pour la question de la natation scolaire, un groupe de travail se réunira à nouveau pour faire une étude plus précise.

M. ROSSE énumère ensuite le personnel qui pourrait être employé pour faire fonctionner cet important ensemble.

M. DENEL pense qu'il faudra étudier le problème de chauffage et signale que si la Ville passe un contrat avec la Compagnie Générale de Chauffage, il faudra faire figurer dans le contrat la question de la filtration de l'eau.

* * *

Stade Henri Jooris

M. ALLARD signale que dans un proche avenir, dit-on, la Deûle sera déviée et alors se posera le problème d'existence du Stade Henri Jooris.

* * *

M. SURMONT, en qualité de responsable de l'athlétisme, souhaite être associé à l'étude du terrain et demande que la Ville construise des terrains et des aires de sauts "tous temps".

- - - - -

M. DENEL voudrait savoir si l'Office Municipal des Sports sera associé à l'étude de la municipalisation des installations universitaires.

M. ALLARD lui assure que l'O.M.S. sera toujours consulté.

M. DENEL pense que la commission, qui serait alors formée, devrait réunir des représentants de l'Université, de la Municipalité, de la Jeunesse et des Sports. Il affirme que les installations seront ouvertes à tous.

- - - - -

Congrès national des Offices Municipaux de Sports

M. DENEL demande si un membre de l'Office des Sports de Lille a assisté au Congrès national.

M. ROSSE signale que la demande d'adhésion est arrivée après la date limite d'inscription.

M. ALLARD lève la séance en déclarant que le bureau de l'O.M.S. doit se réunir rapidement pour arrêter une politique de répartition des subventions pour 1972.

Séance levée à 21 H 45.

La Secrétaire,

N. HERRENG

Le Président,

Raymond ALLARD

Mairie de Lille

Direction des Affaires
Culturelles, Sportives
et de Jeunesse

2ème Bureau



Réunion du Bureau de l'Office Municipal

des Sports

Mercredi 8 Mars 1972

La réunion du Bureau de l'Office Municipal des Sports s'est tenue dans les locaux de l'Office Municipal de la Jeunesse, sous la présidence de M. THIEFFRY, Vice-Président de l'Office Municipal des Sports.

Etaient présents :

M. WASSON	Vice-Président
M. DENEL	Secrétaire Général
M. JADEM	Secrétaire Général Adjoint
Melle ANDRUSYSZYN	Membre du Bureau de l'O.M.S.
M. MILOWSKI	Membre du Bureau de l'O.M.S.

Assistaient également :

M. JOUGLET	Directeur des Affaires Culturelles, Sportives et de Jeunesse
M. ROBBE	Moniteur-Chef d'Education Physique

La séance est ouverte à 18 H 30.

M. WASSON fait remarquer qu'il souhaiterait des contacts plus fréquents au niveau de l'Office Municipal des Sports.

M. JOUGLET tient à rappeler que la salle de réunion de l'entresol n'est plus uniquement réservée à l'Office Municipal de la Jeunesse. L'Office Municipal des Sports doit également l'utiliser en tenant compte des habitudes prises par ces deux organismes, à savoir :

.../...

O.M.S. : Réunion de Bureau les 1er et 3e vendredi de chaque mois

O.M.J. : Réunion de Bureau le 1er mardi de chaque mois.

Un planning d'utilisation va être établi. Un agent de la Direction est actuellement chargé de ce travail. En cas d'interférences entre les deux offices, M. JOUGLET prendra contact avec M. DENEL et M. HALLET, respectivement secrétaire général de l'Office Municipal des Sports et secrétaire général de l'Office Municipal de la Jeunesse, pour essayer d'harmoniser le calendrier.

M. ROBBE rappelle que la salle de formation du personnel municipal peut quelquefois être utilisée.

M. JOUGLET précise qu'il est préférable que la salle de l'entresol dont dispose la Direction, soit, autant que possible, la seule à accueillir les membres des deux offices.

M. DENEL pense que cette conception permettra mieux de créer un nouvel état d'esprit.

M. JOUGLET insiste sur le fait que cette salle est à la disposition des deux offices, sans qu'il y ait prééminence de l'un sur l'autre.

Il y a donc lieu d'établir le plus rapidement possible un calendrier d'occupation de la salle en tenant compte des dates traditionnelles de réunion.

M. DENEL souhaiterait recevoir plus d'informations. Il voudrait que le service informe le bureau, au début de chaque réunion, des événements importants survenus depuis la dernière rencontre. Cela permettrait à celui-ci de faire le point régulièrement.

Il demande qu'il y ait au moins un membre du service présent à chaque réunion. S'il y a impossibilité, il y aurait lieu d'en modifier la date.

Il faut donc :

- 1°) veiller à ce qu'il y ait toujours un représentant de l'Administration,
- 2°) rendre compte à M. l'Adjoint ALLARD lorsqu'il ne pourra pas y assister.

M. JOUGLET reconnaît, qu'à certaines réunions, il est préférable que l'Administration soit présente. Cependant, il serait nécessaire qu'un responsable du bureau de l'Office Municipal des Sports vienne régulièrement consulter le service pour s'informer des suites données aux questions soulevées lors des précédentes réunions.

M. DENEL estime qu'il faut s'en tenir à cela et éviter ainsi les confusions. Il résume les deux propositions qui viennent d'être faites, à savoir :

.../...

- Information préliminaire pour les membres ;
- suite des évènements importants survenus depuis la dernière réunion ;
- établissement d'un dossier mis à la disposition des membres par le service.

M. MILOWSKI souhaiterait avoir plus de précisions sur la suite donnée aux avis émis par les commissions spécialisées. Il prend l'exemple des projets "Lille-Loos" et "Lille-La Madeleine" dont il a eu connaissance sans comprendre comment était venue la décision.

M. JOUGLET rappelle que le bureau a toujours souhaité des installations plus nombreuses. Les décisions du Conseil Municipal sont une suite à ces vœux.

M. DENEL regrette que les terrains de Wambrechies n'aient pas été retenus.

M. WASSON s'inquiète des chances de mener à bien la réfection du stade Roger Salengro avec les 11 millions prévus. (Information demandée).

M. DENEL demande s'il serait possible d'avoir connaissance des comptes rendus de la commission d'Education Physique et des Sports.

M. JOUGLET précise que, pour la création d'installations, il faudrait ouvrir, dès le vœu d'un bureau, une fiche technique. Les membres seraient ainsi constamment informés de l'évolution du projet.

M. ROBBE évoque le problème, resté sans solution, des convocations. Il souhaite que celles-ci soient envoyées par le service.

COMITE DIRECTEUR

M. JOUGLET rappelle que certains membres souhaitent la réunion du comité directeur pour entériner ce que le bureau avait suggéré en ce qui concerne le mode de calcul des subventions de fonctionnement. Il demande aux membres ce qu'ils prévoient comme ordre du jour. Pour sa part, il propose deux points :

- critères des subventions de fonctionnement
- préparation de l'assemblée générale.

M. DENEL estime que les questions importantes doivent être tranchées par le comité directeur.

M. JOUGLET se demande s'il n'y a pas lieu de réfléchir, non seulement sur l'ordre du jour du comité directeur, mais aussi sur celui de l'assemblée générale.

PREPARATION DE LA REUNION DE BUREAU DU 17 MARS

M. DENEL souhaiterait qu'à la prochaine réunion de bureau, le 17 Mars 1972, soient étudiés :

- les critères pour les subventions d'organisation - attribution ;
- préparation du Comité Directeur ;
- préparation de l'Assemblée Générale ;
- propositions sur l'animation globale.

M. DENEL fait part des nombreuses questions que posent les clubs sur les subventions de fonctionnement et met l'accent sur la disproportion entre ce qui est accordé aux clubs professionnels et ce qui est accordé aux clubs amateurs.

Il pense que la subvention aux clubs amateurs doit être augmentée, eu égard à l'aide importante dont bénéficieront les clubs professionnels.

Melle ANDRUSYSZYN demande que les promesses soient tenues.

PROJET D'ANIMATION GLOBALE

Il est donné lecture du deuxième projet.

M. DENEL fait part du regret qu'a eu le bureau de n'avoir pas eu connaissance plus tôt du texte de M. RAMAND sur l'Animation globale.

M. MILOWSKI pense que la définition d'une politique sportive est le premier stade pour parvenir à une façon de voir les choses typiquement Office Municipal des Sports.

Peut-être l'Office Municipal de la Jeunesse voit-il, lui aussi, les choses d'une façon qui lui est propre ?

Tout projet, même proposé à des amendements, n'aura pas le même aspect, s'il est présenté de l'extérieur, que s'il avait été élaboré au sein de l'Office.

La participation ne consiste pas à entériner des projets déjà élaborés mais à proposer des options en tenant compte des aspirations des clubs.

.../...

M. DENEL estime que pour faire avancer les choses, il faut présenter des documents de travail, des propositions à partir du document présenté.

Melle ANDRUSYSZYN regrette, en tant que membre du bureau, de n'avoir pas eu connaissance plus tôt du document.

M. JOUGLET demande que les observations et les suggestions que pourraient émettre les membres du bureau sur ce projet soient communiquées au service le plus rapidement possible.

*

*

*

La séance est levée à 20 H 15.

Ville de Lille

Direction des Affaires
Culturelles, Sportives
et de Jeunesse

2ème Bureau



Réunion du Bureau

Office Municipal des Sports

17 Mars 1972

La réunion s'est tenue dans les locaux des offices municipaux sous la présidence de M. BURIE, Conseiller Municipal.

Etaient présents :

M. THIEFFRY	Vice-Président
M. WASSON	Vice-Président
M. DENEL	Secrétaire Général
M. DUBUS	Vice-Président
M. MILOWSKI	Membre du Bureau
Melle ANDRUSYSZYN	Membre du Bureau

Assistaient également :

M. RAMAND	Directeur des Equipements Sportifs et Socio-éducatifs
M. CANDILLIER	Animateur

La séance est ouverte à 18 H 30.

*

*

*

Préparation de la réunion du Comité Directeur de l'Office Municipal
des Sports

Le Bureau retient les dates des 27, 28, 29 ou 30 Mars qui
seront proposées à M. l'Adjoint ALLARD.

.../...

L'ordre du jour proposé par le service est approuvé par le Bureau, à savoir :

- Etude des critères d'attribution des subventions de fonctionnement
- Etude des critères d'attribution des subventions d'organisation
- Propositions en vue de la définition d'une politique municipale d'animation globale
- Préparation de l'Assemblée Générale
- Congrès de la Fédération Nationale des Offices Municipaux de Sports.

M. RAMAND informe le bureau que M. l'Adjoint ALLARD a reçu M. PINET, Président de la Section Basket du L.O.S.C. et que M. PONTIE lui rendra visite pour discuter de la situation de ce club.

M. THIEFFRY trouve anormal que l'on se raccroche à l'Office Municipal des Sports comme à une bouée de sauvetage.

M. DENEL estime que la situation du L.O.S.C. n'est pas unique. Il faut que les clubs essaient de s'en sortir par eux-mêmes. Il pense néanmoins que l'Office Municipal des Sports devrait faire une enquête sur la situation des clubs opérant à un niveau assez élevé ce qui entraîne des frais de gestion énormes.

M. MILOWSKI pense que l'octroi de subventions n'est pas une panacée (ex. du L.O.S.C. Volley). Il aurait été bon qu'un responsable du L.O.S.C. Basket vienne à la réunion pour fournir des explications, présenter un budget, rendre compte des efforts qui ont été faits, pour pouvoir juger en connaissance de cause si l'on peut octroyer une subvention exceptionnelle.

M. RAMAND résume les précédents échanges : il convient d'examiner la situation mais rien ne sera décidé avant qu'une analyse détaillée soit portée à la connaissance du bureau. Cette situation repose le problème des critères d'attribution.

M. DENEL met l'accent sur la situation particulière à Lille où les clubs sont relativement peu aidés.

Subventions de fonctionnement

M. RAMAND rappelle les critères : règle des 65 %

- 1 point pour les championnats locaux
- 2,5 points pour les championnats départementaux et régionaux
- 4 points pour les championnats nationaux

Il pose ensuite le problème de la répartition de la masse du budget entre fonctionnement et organisation. Il rappelle que l'année dernière sur un budget de 190 000 F, 145 000 F avaient été versés aux subventions de fonctionnement et 74 000 F aux subventions d'organisation soit une proportion de 1/3 et 2/3.

Cette année on dispose de 237 000 F. Il propose une répartition de 1/4 - 3/4 soit 59 000 F et 177 000 F.

Subventions d'organisation

M. RAMAND rappelle qu'il avait été dit que les subventions d'organisation devraient avoir un caractère vraiment exceptionnel. Les organisations annuelles n'en bénéficieraient plus.

M. MILOWSKI prend l'exemple du tournoi de Foot de Croix. Ce tournoi est annuel, certes, mais son caractère est exceptionnel en raison de la valeur des équipes engagées.

M. DENEL considère que l'on doit faire un choix. Lorsque les disponibilités ne permettent pas de faire face à la fois aux frais de fonctionnement et d'organisation, il faut retenir une priorité. Compte tenu de la situation difficile des clubs, il considère qu'il faut supprimer totalement les subventions d'organisation au profit des subventions de fonctionnement. Libre à la Ville de puiser dans d'autres budgets pour financer des organisations auxquelles elle tient particulièrement.

M. WASSON craint les réactions des clubs à cette mesure. Il propose que certains d'entre eux se regroupent, ce qui permettrait une utilisation plus rationnelle des subventions.

M. RAMAND est d'accord avec l'idée de M. DENEL, sauf en ce qui concerne le financement par d'autres budgets comme celui des fêtes.

M. MILOWSKI propose de réduire les subventions d'organisation sans les supprimer. Il précise en outre un point qui lui semble anormal. Lors d'une organisation, un club paie à sa Fédération ou à sa ligue une taxe. Et c'est cette taxe que les clubs essaient de se faire rembourser.

M. DENEL prend l'exemple de France-Australie de rugby où le comité des Flandres a dû verser près de 15 000 F à la Fédération. Il souhaite une aide matérielle accrue tout en supprimant l'aide financière.

M. RAMAND ne pense pas qu'il sera possible de les supprimer mais il est d'accord pour leur limitation.

M. DENEL estime qu'une organisation doit être rentable. Et les manifestations de prestige, celles-là même que l'on veut maintenir, sont les plus aptes à l'être à condition que la Ville fasse un effort sur le plan des prestations matérielles.

M. RAMAND ne veut pas que les subventions servent à renflouer des déficits. Il faut définir les critères et les conditions d'attribution. En cas de mauvaise gestion du club, d'organisation défectueuse ou d'absence de budget prévisionnel sérieux, on refuserait les subventions. Il faut donc définir le type d'organisation auquel on a à faire et procéder à un examen sérieux de la demande.

M. DENEL estime que si certaines manifestations de prestige peuvent être rentabilisées (celles qui font appel à une élite) donc non subventionnées, d'autres, de masse, ne peuvent pas équilibrer leur budget et doivent donc recevoir une subvention.

M. RAMAND estime que les manifestations annuelles doivent être imputées au budget de fonctionnement.

Pour Melle ANDRUSYSZYN, ces manifestations annuelles constituent quand même des dépenses exceptionnelles.

M. RAMAND met à part le cas des tournois internationaux, mais n'est pas d'accord pour que l'on demande à la Ville des subventions à jets continus.

M. WASSON précise que, lorsque l'on invite Turin pour le tournoi de Foot-cadets, les frais s'élèvent à 7 000 F.

M. DENEL pense que compte-tenu de la situation de crise, il faut faire un choix. 7 000 F pour Turin, cela signifie 7 000 F en moins pour les licenciés. Il rappelle sa position : suppression des subventions d'organisation.

Arrivée de M. BURIE.

M. MILOWSKI reprend l'idée selon laquelle les très grandes manifestations doivent pouvoir s'auto-financer, au contraire de manifestations de prestige de masse.

M. BURIE précise la position des élus :

- doter la Ville d'un équipement de prestige pouvant accueillir les spectateurs et que les clubs animeront
- tenter de définir un nouveau type de fonctionnement moins dispendieux
- faire des choix au niveau du budget général de la Ville en tenant compte des besoins de la jeunesse.

M. MILOWSKI souhaite que les manifestations prévues soient discutées à l'Office Municipal des Sports et que la Ville fournisse des moyens publicitaires suffisants qui aideraient à l'auto-financement.

M. DENEL pense que l'on pourrait réduire les frais si la Ville mettait à la disposition des clubs des moyens matériels plus importants (sono, information, publicité, moyens de transport du matériel) ; ce qui réduirait d'autant le nombre des factures.

Les subventions d'organisation ne seraient plus accordées qu'aux manifestations de prestige de masse. Cette mesure est néanmoins à différer en l'état actuel des crédits. Il faut surtout insister sur une aide matérielle réelle de la Ville.

M. MILOWSKI souhaiterait que les clubs demandant une subvention d'organisation, vinssent en discuter avec l'Office Municipal des Sports.

M. BURIE pense que la méthode de travail actuelle manque d'organisation et nécessite un changement profond. Il préconise l'établissement d'un inventaire des moyens existants. Pour permettre une centralisation du matériel qui est jusqu'à maintenant éparpillé dans de nombreux service. On pourrait adjoindre à ce catalogue, un formulaire où les clubs indiqueraient ce dont ils ont besoin.

M. DENEL résume ce qui a été dit :

- manque de crédits
- effort de rentabilisation
- participation de la Ville à l'organisation matérielle

M. BURIE précise qu'un recensement est en cours. L'Administration fonctionne comme un service public. Il lui manque un sens commercial.

M. RAMAND souligne l'urgence qu'il y a à prendre une décision.

Le Bureau propose : un accroissement des prestations matérielles de la Ville ;

une discussion préalable avec le club organisateur ;

la mise sur pied d'un catalogue et du recensement des possibilités d'hébergement.

M. RAMAND craint que l'on ne soit pas à même d'assurer la nouvelle politique retenue dans l'immédiat.

M. DENEL propose une période de transition.

M. CANDILLIER voit deux niveaux :

- ce qui est possible immédiatement
- ce qui nécessite un aménagement.

A) Dans l'immédiat : suppression des subventions pour les manifestations de prestige faisant appel à une élite ;

maintien des subventions pour les manifestations de prestige de masse.

B) Période de transition : suppression des subventions pour les manifestations de haut niveau pouvant être rentabilisées ;

maintien des subventions pour les organisations déficitaires malgré un effort de gestion.

M. DENEL voudrait que l'on conservât une garantie de déficit.

M. RAMAND demande que l'on en définisse le pourcentage par rapport à la masse du budget.

La solution retenue est : 1/5 - 4/5 soit 47 000 F - 190 000 F réservés aux manifestations de masse et à celles dont le budget ne peut être équilibré.

M. RAMAND demande que l'on fixe une date pour le dépôt des demandes.

M. DENEL considère que cela est impossible en raison de l'opportunité qui régit parfois l'organisation de rencontres de haut niveau. Il préférerait une mention du type : "La Ville refusera toute demande dans le cas où le dossier ne lui sera parvenu un mois au moins avant la date prévue pour la manifestation".

En résumé, le Bureau unanime propose :

1°) Les subventions pour organisation sont maintenues pour l'année 1972.

2°) Le montant de ces subventions s'élèvera à 47 000 F (soit 190 000 F pour les subventions de fonctionnement).

3°) Elles ne seront attribuées que sur présentation d'un dossier déposé au moins un mois avant la manifestation. Ce dossier devra compter un projet de budget détaillé. La subvention ne sera accordée que sur présentation d'un compte-rendu financier détaillé.

4°) En 1973, les subventions pour organisation relevant du budget de la 4ème Direction seront supprimées au bénéfice des subventions de fonctionnement.

5°) A partir de 1974, la Ville fera tout son possible pour que les moyens matériels mis à la disposition des associations soient encore renforcés (accueil des groupes, publicité, transport de matériel, mise en place de matériel, etc...).

Animation globale

M. RAMAND propose aux membres du bureau de faire part de leurs remarques éventuelles.

M. DENEL demande que l'on remodèle la phrase "s'armer contre les agressions du monde moderne" qui lui semble trop insister sur le rôle curatif du sport. Il pense que le but premier du sport n'est pas d'être une thérapeutique.

M. RAMAND examinera ce problème.

M. DENEL ouvre une parenthèse sur l'expérience de Dijon d'inter-action Université-Municipalité.

.../...

Melle ANDRUSYSZYN souhaiterait la confection d'un planning par secteur des installations sportives qui déboucherait sur la création d'un comité de gestion.

M. RAMAND précise que les réunions auront lieu à deux niveaux

- par secteur
- par spécialités.

M. BURIE souhaite deux choses :

- la présentation au Conseil Municipal
- la mise en valeur du découpage et du travail déjà fait et qui reste à faire.

M. CANDILLIER voudrait que les clubs présentent eux-mêmes leurs ambitions, leurs moyens, etc...

M. BURIE aimerait que l'on rajoute sur la carte les restaurants scolaires et les foyers de vieux et dans le texte un paragraphe sur la formation et le recyclage.

M. CANDILLIER met l'accent sur le coût très élevé de la formation d'animateurs.

Melle ANDRUSYSZYN rappelle l'expérience de Lille III où l'on avait voulu créer une unité de valeur "Formation" qui a été abandonnée par manque de débouchés.

M. BURIE pense que cette spécialisation doit s'intégrer dans une formation générale.

M. RAMAND propose que l'Office Municipal des Sports diffuse la deuxième mouture dans les clubs.

Le Bureau laisse ce soin à la Ville.

M. BURIE demande que l'on insiste sur le fait que l'on prépare un plan d'action qui risque d'infléchir un mode de civilisation.

Préparation de l'Assemblée générale

Le Comité directeur décidera de l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

Le Bureau propose les dates des 25 ou 28 avril qui seront soumises à M. l'Adjoint ALLARD.

M. RAMAND donne le suivi des questions posées lors de la dernière réunion du bureau :

A) Les terrains de Wambrechies sont inscrits au VIe plan.

M. BURIE précise que l'aménagement de ces terrains avait été envisagé avant que l'on ne parle des complexes de "Lille-Loos" et "Lille-La Madeleine" qui ont reçu la priorité.

B) Stade Roger Salengro. La deuxième solution a été retenue.

C) Salle Kennedy - La priorité a été donnée par le Ministère à Valentine Labbé. La salle Kennedy sera programmée en 1973.

M. MILOWSKI demande si, en attendant 1974 ou 1975 date de l'achèvement des travaux de la salle Kennedy, on ne pourrait envisager l'installation d'un plancher amovible salle Salengro qui permettrait d'accueillir d'autres sports que le catch ou la boxe avec des spectateurs.

D) Crédits : le budget a été relevé de 25 %.

*
*
*
La séance est levée à 21 Heures.

Mairie de Lille

Direction des Affaires
Culturelles, Sportives
et de Jeunesse

2e Bureau



Réunion du Comité Directeur

du 28 mars 1972

Etaient présents :

M. ALLARD	Adjoint délégué à la Jeunesse et aux Sports - Président de l'OMS
M. CHOQUEL	Conseiller Municipal
M. DENEL	Secrétaire de l'O.M.S.
M. LICHTENSTEIN	Président du L.U.C. Natation
M. VERRIEST	Secrétaire de l'A.S.S.U.
Melle ANDRUSYSZYN	Membre du Comité Directeur
M. DESCAMPS	Membre du Comité Directeur
M. DUBUS	Vice-Président de l'OMS
M. LEMERRE	Membre du Comité Directeur
M. MIŁOWSKI	Membre du Comité Directeur
M. WASSON	Vice-Président de l'OMS
M. MARIE	Secrétaire Général de la Ligue du Nord de Football

Etaient excusés :

M. BOUTILLEUX	Conseiller Municipal
M. BURIE	Conseiller Municipal
M. THIEFFRY	Vice-Président de l'OMS
M. JADEM	Secrétaire de l'OMS
M. SOLAL	Inspecteur départemental de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs
M. PONTIE	Président de la Ligue des Flandres du Basket-Ball

Assistaient également à la réunion :

M. JOUGLET	Directeur des Affaires Culturelles, Sportives et de Jeunesse
M. RAMAND	Directeur des Equipements Sportifs et Socio-Educatifs
M. ROBBE	Moniteur-Chef
M. VANDERSPIEGEL	Secrétaire de séance

En l'absence momentanée de M. l'Adjoint ALLARD, M. le Dr CHOQUEL assure la Présidence et ouvre la séance.

M. JOUGLET donne lecture des statuts qui prévoient le renouvellement du 1/3 des membres du Comité Directeur. Outre M. BERTEAU, décédé, 6 membres sortant doivent être tirés au sort .

Le hasard désigne :

Melle ANDRUSYSZYN
M. DELATTRE
M. CAZIN
M. MONTAGNE
M. SURMONT
M. CHEVALET

Conformément aux statuts, il sera fait appel aux candidatures en vue de l'élection qui aura lieu lors de l'Assemblée générale.

PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

M. l'Adjoint ALLARD prend la succession de M. CHOQUEL au fauteuil de président.

Cette assemblée, d'abord prévue pour le 25 avril, aura lieu le 28 avril à 18 H 15.

M. ALLARD propose qu'elle se déroule dans la salle des adjudications.

M. MILOWSKI pense que la grande salle de la Maison Municipale de la Jeunesse et de la Culture de Marx Dormoy conviendrait mieux.

M. ALLARD se rallie à cette idée qui permettra aux membres de faire connaissance avec une réalisation de la Ville que tous ne connaissent peut-être pas.

L'ordre du jour est composé comme suit :

- Appel
- Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale
- Présentation du Rapport Moral
- Election du Tiers sortant
- Questions diverses

M. ALLARD tient à ce que la Presse soit présente. Si cette assemblée est une réussite, la Presse en donnera un écho favorable.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'ORGANISATION

M. le Directeur JOUGLET rappelle que lors des deux dernières réunions du bureau, celui-ci avait exprimé le désir que le Comité Directeur donne une définition de l'école de sports et de l'entraîneur. Il est en effet évident qu'une telle définition est déjà une orientation en matière d'attribution de subventions.

.../...

M. DENEL estime que, des remarques ayant été faites, et retenues, il suffit d'entériner.

M. RAMAND rappelle alors les proportions qui avaient été retenues :

- 4/5 e du montant global des crédits réservés aux subventions de fonctionnement
- 1/5 e du montant global des crédits réservés aux subventions d'organisation.

Pour l'attribution des subventions de fonctionnement, il sera tenu compte de l'effort fait par les clubs en faveur des écoles de sports et de la formation de cadres :

- 65 % de la subvention globale de fonctionnement pour les activités
- 15 % pour les écoles de sports
- 20 % pour la formation de cadres

Les 65 % seraient répartis en fonction des critères suivants :

- 1 point pour les championnats locaux
- 2,5 points pour les championnats régionaux ou départementaux
- 4 points pour les championnats nationaux.

Il a en outre été décidé que 1972 serait une année transitoire avec le maintien des subventions d'organisation. Celles-ci devraient par la suite disparaître, cette disparition s'accompagnant d'un accroissement important de l'Aide de la Ville du point de vue des prestations en nature (sono, publicité, information, moyens de transports du matériel, etc. et aussi hébergement).

M. DENEL insiste pour que cette aide, déjà importante, soit plus rationnelle et coordonnée.

M. WASSON ne pense pas qu'il faille supprimer les subventions d'organisation. Il craint que, les manifestations se déroulant le plus souvent les dimanches ou jours de fête, la Ville ne soit pas en mesure d'assurer les prestations en nature demandées.

M. ALLARD lui cite l'exemple de la Halle aux Sucres, qui est idéale pour la réception d'équipes par exemple.

Il ajoute que le point important n'est pas l'appellation de la subvention mais son montant. Aux clubs de la répartir comme bon leur semble.

Ils pourront également bénéficier de la subvention avant l'organisation d'une manifestation et non plus après comme les années précédentes.

M. MILOWSKI fait remarquer que le montant de la subvention ajoutée à l'accroissement des prestations en nature laissera les clubs largement bénéficiaires par rapport à l'ancienne formule.

M. ALLARD en conclusion, souhaite que ce projet soit soumis à l'Assemblée Générale.

.../...

Melle ANDRUSYSZYN voit deux possibilités : -une simple présentation
-une discussion suivie
d'une mise aux voix.

M. MARIE estime que l'Assemblée générale est souveraine et qu'il faut lui soumettre le projet.

M. DENEL craint que cette procédure ne fasse reprendre tout le problème à zéro. Il est partisan d'une présentation des motifs qui ont amené le bureau à prendre une telle décision. En outre, les demandes doivent être présentées pour le 1er mars. Une discussion en Assemblée Générale non seulement n'aboutirait pas mais en outre amènerait la création de commissions qui étudieraient un travail déjà effectué ; ce qui aurait pour effet de retarder considérablement l'attribution des subventions.

En conclusion, M. DENEL est chargé, dans son rapport moral, d'inclure un paragraphe particulier où il exposera les motifs qui ont amené le bureau à prendre une telle position. Il indiquera en outre les orientations données aux subventions de fonctionnement et d'organisation (pourcentages, critères, points, etc...).

M. ALLARD précise que le rapport moral de M. DENEL pourra être publié dans le bulletin vert de l'Office Municipal des Sports.

M. MARIE souhaite que le rapport moral parvienne aux associations avant l'Assemblée Générale.

M. JOUGLET demande qu'on le lui transmette à fin de tirage.

CONGRES DE LA FEDERATION NATIONALE DES OFFICES MUNICIPAUX DES SPORTS

M. DENEL fait remarquer que l'Office Municipal des Sports de Lille n'est pas mentionné dans le bulletin national.

M. ROBBE lui répond que la cotisation est régulièrement payée et que Lille a même été parmi les premières villes à adhérer (1946).

M. ALLARD pose le problème des frais qu'entraîne un tel déplacement. Pour les fonctionnaires, il existe les ordres de missions. Mais pour les membres de l'Office ?

M. JOUGLET précise que les frais de déplacements sont en principe prélevés sur la somme globale des subventions.

M. ALLARD propose que l'on y envoie M. RAMAND, Directeur des Equipements Sportifs et Socio-Educatifs, et deux représentants de l'Office.

Les personnes proposées sont : M. RAMAND, M. DENEL, M. JADEM.

M. RAMAND donne lecture des sujets de discussion prévues. Il regrette que toutes les séances de travail aient lieu en Assemblées Plénières et se propose d'écrire à la Fédération Nationale pour demander s'il n'y a pas lieu de prévoir des commissions de travail restreintes sur certains points particuliers.

PROPOSITIONS EN VUE DE LA DEFINITION D'UNE POLITIQUE D'ANIMATION GLOBALE

M. ALLARD estime que l'Assemblée Générale sera un bon tremplin pour faire connaître ce document. Il souhaiterait que les deux commissions municipales revissent le projet avant les vacances. Le projet pourrait alors passer devant le Conseil Municipal et le Conseil d'Administration.

MM. DENEL et MILOWSKI s'informent des réactions de l'Office Municipal de la Jeunesse.

M. ALLARD pense que la deuxième rédaction a été diffusée aux mouvements de jeunes.

M. RAMAND tient à reprendre des contacts.

M. ALLARD demande que l'on envoie la troisième rédaction aux Conseillers Municipaux.

M. RAMAND précise que cette troisième version apporte quelques précisions par rapport à la deuxième.

M. ALLARD estime que, puisque la Ville a pris la décision de financer Lille-Jeunesse, il serait bon que cet organisme assure le transit.

M. RAMAND donne des explications sur l'annexe I (découpage en secteurs). Des omissions ou des erreurs ayant été constatées, M. l'Adjoint ALLARD demande au service de revoir ce document pour le préciser et le compléter.

QUESTIONS DIVERSES

M. DENEL rappelle que, lors de la dernière réunion, le problème de la gestion des équipements a été soulevé, les municipalités supportant trop de charges, notamment en ce qui concerne l'utilisation scolaire où l'Etat pourrait participer aux frais. (problème à évoquer lors d'une prochaine réunion).

M. WASSON demande des précisions sur le stand de la Foire Internationale.

*

* *

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45.

Le Directeur des Affaires
Culturelles, Sportives et
de Jeunesse,

L. JOUGLET

Le Président de l'Office
Municipal des Sports,
Adjoint au Maire,

R. ALLARD

Mairie de Lille

Direction des Affaires
Culturelles, Sportives
et de Jeunesse
2ème Bureau



Office Municipal des Sports

Assemblée Générale

Vendredi 28 Avril 1972

Procès-verbal

Le Vendredi 28 Avril 1972 à 18 H 15, dans la Maison Municipale de la Jeunesse et de la Culture de l'Avenue Marx Dormoy, s'est tenue l'Assemblée générale de l'Office Municipal des Sports sous la présidence de M. Raymond ALLARD, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

M. BOUTILLEUX
M. BURIE
M. le Dr CHOQUEL
M. LAMBERT

Conseiller Municipal
Conseiller Municipal
Conseiller Municipal
Assistant au Service départemental de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs

Membres du Comité Directeur :

Melle ANDRUSYSZYN, MM. CHEVALET, DENEL, DERVILLE, DUBUS, DUTIELT, JADEM, LANTOINE, LEMERRE, LICHTENSTEIN, MACKÉ, MILOWSKI, MONTAGNE, SURMONT, THIEFFRY, WASSON, M. le Dr PARMENTIER, MM. VERRIEST, VRAUX, BOREL, MARIE, PONTIE

Les clubs et fédérations scolaires suivants étaient représentés :

A.S.S.U., U.G.S.E.L., U.S.E.P., Abattoirs Sports de Lille, A.S. des Amicales Laïques, A.L.E.F.P.A., A.S. Ampère, Boule Ferrée de la Place Casquette, Boule sportive de l'Esplanade, Boule sportive de Moulins-Lille "La Moulinoise", Canoë-Club Lillois, Carabiniers Lillois, Centre de Loisirs Sportifs et Culturels de Wazemmes, Club Alpin Français, Club Lillois des Sports de Glace, A.S. de l'Electricité de Lille, Football-Club Crédit Commercial de France, Football-Club Lille-Sud, Entente Sportive Louvière-Pellevoisin, Gymnastique Volontaire Boucher de Perthes, Gymnastique Volontaire du F.J.E.P. Lalo Clément, Icam Club et Prémili, Iris-Club Lillois, Compagnie d'Arc Jeanne Maillotte, Union Sportive Lille et Carrel, L.O.S.C., L.U.C., Lutteurs Lillois, C.O.S. Nageurs Lillois, O.S. Fivois (Football), F.J.E.P. Painlevé, Pétanque Lilloise, A.S. des P.T.T., A.S. Police de Lille, Pupilles de Neptune de Lille, Racing-Club des Bois-Blancs, Saint-Maurice Fives, A.S. des Sapeurs Pompiers de Lille, A.S. Trams de Lille, Sporting Club des Portugais de Lille, Union Nautique de Lille, Wannier Isofi A.S.

.../...

Etaient excusés

M. le Dr DURIER
M. le Dr MATRAU
M. LUSSIEZ
Melle INGLEBERT
M. FACHE

Conseiller Municipal
Conseiller Municipal
Conseiller Municipal
Secrétaire Général de la Mairie
Inspecteur départemental de
l'Education Nationale

Assistaient à la réunion

M. JOUGLET
M. RAMAND
M. ROBBE
M. TREDEZ
M. BOUTILLIER
M. DELIRE
Melle DEVULDER

Directeur des Affaires Cultu-
relles, Sportives et de Jeunesse
Directeur des Equipements
Sportifs et Socio-éducatifs
Moniteur-Chef d'Education
Physique
Moniteur-Chef d'Education
Physique
Moniteur d'Education Physique
Moniteur d'Education Physique
Sténographe

Secrétaires de séance : Mme HERRENG, M. VANDERSPIEGEL

*

* * *

M. ALLARD, Adjoint au Maire, déclare ouverte la deuxième Assemblée générale. Il passe immédiatement la parole à M. JOUGLET, Directeur des Affaires Culturelles, Sportives et de Jeunesse, qui donne lecture du procès-verbal de la précédente Assemblée générale du 24 JUNI 1970.

M. ALLARD, après avoir observé que cette assemblée marque la renaissance de l'Office Municipal des Sports, s'enquiert des éventuelles observations qu'aurait pu susciter la lecture du procès-verbal.

M. BOUTILLEUX regrette que, lors de la dernière Assemblée générale, on ait omis d'inscrire sur la liste des candidats, le représentant des Nageurs Lillois. Il demande que l'on tienne compte de la représentativité de ce club.

M. ALLARD demande à l'assemblée l'approbation du procès-verbal. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Après avoir remercié l'assemblée de l'intérêt qu'elle porte à l'Office Municipal des Sports, M. ALLARD insiste sur l'importance du nouvel annuaire des sports, qui a été présenté au cours d'une conférence de presse.

.../...

Avant de laisser à M. DENEL le soin d'exposer son rapport moral, M. ALLARD présente les personnes qui l'assistent dans la présidence de cette Assemblée générale : M. LAMBERT, représentant le Service départemental de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, MM. BURIE, CHOQUEL, BOUTILLEUX, conseillers municipaux, M. RAMAND, Directeur des Equipements Sportifs et Socio-éducatifs, M. JOUGLET, Directeur des Affaires Culturelles, Sportives et de Jeunesse.

M. DENEL donne lecture du rapport moral qui a été envoyé aux Associations sportives adhérant à l'Office Municipal des Sports et aux membres du Comité Directeur.

M. ALLARD félicite M. DENEL pour la qualité de son travail.

Après avoir nommé M. ROBBE responsable du scrutin, il présente les candidats à l'élection du tiers sortant du Comité Directeur.

Aucune observation n'ayant été faite sur le rapport moral, il donne la parole à M. RAMAND pour la présentation du plan d'animation globale.

M. RAMAND précise que cette présentation ne vise qu'à susciter les observations et propositions de l'Assemblée.

Il énumère les grandes lignes du projet :

- Interpénétration des activités sportives et socio-éducatives
- Activités ouvertes à tous
- Division par quartiers ou secteurs d'animation.

Il insiste sur l'importance de la coopération des associations. Elles devront être ouvertes aux personnes adhérant à l'animation tout en continuant à réserver leurs activités caractéristiques à leur clientèle traditionnelle. Les comités d'animation qui seront créés à partir des associations volontaires auront pour tâche d'élaborer un plan d'action au vu des propositions faites par chacune des associations. Ces différents plans d'action seront centralisés par une association "chapeau" qui, à son tour, divisera au niveau de la Ville, un plan d'action général.

D'autre part, les activités sportives ne doivent pas être conçues en vue d'un seul but : la compétition. Les personnes qui n'ont pas ou qui n'ont plus les moyens de faire de la compétition doivent pouvoir trouver des structures qui leur permettent de faire du sport d'entretien ou d'un niveau inférieur.

Il termine en précisant que toutes ces options seront centrées sur les installations essentielles de la Ville et se déclare à la disposition des membres de l'Assemblée pour répondre à leurs questions.

M. le Dr DEFONTAINE, Président des Carabiniers de Lille, pose le problème des "licences-assurances" qui, d'un montant de 15 F, ne sont pas abordables par tous les jeunes.

Il avoue qu'il ne voit pas la solution d'un tel problème qui selon lui doit être réglé au niveau fédéral.

.../...

M. RAMAND précise que c'est l'association "chapeau" qui règlera les problèmes d'assurance pour les inorganisés, obligation étant faite pour eux, d'adhérer à une association au bout d'un an, pour ne pas courir le risque de voir se créer une "super-association" qui limiterait trop les activités des autres groupements.

D'autre part, si la Ville met à disposition ses installations, il est évident que l'aide des associations privées, dans ce domaine, constituerait un apport supplémentaire appréciable et apprécié, surtout s'il s'agit d'installations spécialisées.

M. le Directeur de la patinoire fait part des difficultés auxquelles il se heurte. Les scolaires qui utilisent la patinoire ne le font pas tous dans les mêmes conditions. Il souhaiterait une planification ainsi qu'une utilisation scolaire plus importante, reconnue officiellement par l'Académie.

M. RAMAND lui répond que les contacts pris avec les responsables départementaux de l'Education Nationale en vue d'une liaison plus étroite entre le sport scolaire et civil, sont encourageants. Des problèmes subsistent, mais M. RAMAND affirme sa confiance dans la réalisation d'une planification indispensable.

Sur le plan financier, la cotisation qui sera éventuellement demandée, devra être accessible à tous.

M. SURMONT, Président de l'A.S. des Amicales Laïques, insiste sur trois points qui lui semblent fondamentaux :

- a) refus de toute propagande politique ou religieuse ;
- b) gestion démocratique tripartite où les usagers auraient la majorité mais où le pouvoir de décision resterait aux élus ;
- c) harmonisation concernant les buts poursuivis.

En particulier, il faut amener l'Homme à prendre conscience des problèmes et faire sentir que l'animateur doit être au service des groupes et non contrôler l'aboutissement de leurs activités.

D'autre part, il exprime son désaccord sur certains points de détails. L'adaptation doit se faire en fonction d'une situation évolutive et non dans une perspective figée.

Sur la formation des cadres, il souhaiterait que la Ville songeât à créer un centre de formation équipé. Il est en effet impossible d'implanter un stage à Lille car il n'existe pas les salles nécessaires.

Enfin, M. SURMONT exprime le voeu que les deux organismes existants, l'Office Municipal des Sports et l'Office Municipal de la Jeunesse, soient couverts par une troisième structure, qui pourrait s'intituler "Office municipal des activités socio-culturelles" et qui prendrait en compte l'enfance, les adultes et le 3ème Age ainsi que les inorganisés.

M. MACKE, Secrétaire du Canoë-Club Lillois, attire l'attention de l'assemblée sur les activités actuellement très désavantagées à Lille : les activités de Plein Air. Il estime qu'elles retireront un grand bénéfice de l'animation globale car elles sont le lien naturel

entre le sportif et le "socio-éducatif". Il juge indispensable une interpénétration plus étroite entre les deux offices.

Une forme d'aide n'a pas été mentionnée qui lui semble très importante : l'aide administrative.

Il souhaiterait en outre que fussent mentionnés dans le secteur d'animation Marx Dormoy les activités nautiques, et dans les projets inscrits au VIe Plan, le centre nautique.

M. ALLARD pense également que conjuguer les deux offices serait profitable. Il précise que l'aide administrative est déjà effective (Lille-Jeunesse). Quant au centre nautique, il donne tous apaisements à M. MACKÉ.

M. BURIE évoque l'aspect financier du projet. Les usines, les habitations s'éloignent de plus en plus du centre de la Ville congestionnée, pour se réfugier à la périphérie ; ce qui diminue les rentrées d'argent d'autant. La Ville ne peut donc plus supporter d'effort financier très important.

En ce qui concerne les services municipaux, il n'est plus possible de faire d'économie en supprimant des postes. On demande au personnel de faire des heures supplémentaires au service des Lillois. A ce sujet, M. BURIE rend hommage au personnel du service des sports. Il faut donc faire des efforts d'organisation, mais ce qui est fondamental, c'est une réforme des mentalités. La seule solution est le partage des responsabilités. Tout le monde doit apporter sa contribution si l'on ne veut pas courir à l'échec.

M. le Dr DEFONTAINE estime que le problème de notre civilisation n'est pas un problème de jeunesse, mais un problème d'avenir concernant les adultes. Dans les pays de l'Est où le temps de travail a été diminué, les activités socio-éducatives n'ont pas été plus fréquentées. M. le Dr DEFONTAINE pense, contrairement à M. BURIE, que les responsabilités doivent rester entre les mains de quelques uns qui entraîneront la masse. Le gros problème n'est pas celui des jeunes, mais celui des adultes.

M. ALLARD laisse à M. RAMAND le soin de répondre à l'intervention du Docteur DEFONTAINE.

M. RAMAND veut être optimiste. La tâche principale est d'amener les gens à prendre conscience de leurs responsabilités. Les activités les y pousseront.

Il enchaîne en reprenant les remarques faites auparavant par M. SURMONT :

a) gestion démocratique. C'est un point évident. Il faut que les associations soient représentées au sein des comités d'animation de secteurs et que l'association "chapeau" soit issue des comités d'animation ;

b) refus de propagande : personne ne se sentirait à l'aise si ce principe n'était pas respecté ;

.../...

c) participation des personnes : cela reprend une remarque de M. DENEL. Il faut que les personnes considèrent les loisirs comme leur affaire.

Enfin, les activités de plein-air sont en effet le trait d'union idéal entre les activités sportives et socio-éducatives, mais elles sont malheureusement subordonnées à la richesse de la Nature.

M. ALLARD exprime le sentiment qu'ont les clubs d'être en accord avec le projet. La Ville procède actuellement à la création de deux syndicats intercommunaux pour la construction et la gestion de deux complexes sportifs : Lille-La Madeleine et Lille-Loos. Ce qui représentera environ 20 ha d'équipements qui apporteront à cette animation globale un appui considérable.

Quant à la salle de prestige de l'Avenue Marx Dormoy, la démonstration est maintenant faite, que son édification est indispensable et qu'elle contienne au moins 1 500 places.

M. ALLARD donne le résultat des élections :

M. CHEVALET	149 voix	élu
M. GERARD	126 voix	élu
M. LAPEYRE	126 voix	élu
M. HEMBERT	125 voix	élu
Melle ANDRUSYSZYN	119 voix	élu
M. MONTAGNE	110 voix	élu
M. SURMONT	108 voix	élu
M. OLEJNIK	101 voix	
M. TROUSSON	99 voix	
M. OLLIVIER	95 voix	
M. CREPIN	58 voix	

Il présente ses félicitations aux élus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 30.

Le Directeur des Equipements
Sportifs et Socio-éducatifs,

Le Directeur des Affaires
Culturelles, Sportives et
de Jeunesse,

Le Président,

P. RAMAND

L. JOUGLET

R. ALLARD

MAIRIE DE LILLE

Direction des Affaires
Culturelles, Sportives
et de Jeunesse

2ème Bureau



Comité Directeur de l'Office
Municipal des Sports
Réunion du 26 Juin 1972

Les membres du Comité Directeur de l'Office Municipal des Sports se sont réunis le lundi 26 juin 1972 à 18 H 15, salle de perfectionnement des personnels, sous la présidence de M. ALLARD, Adjoint au Maire, Président de l'Office Municipal des Sports.

Etaient présents :

M. CHOQUEL	Conseiller Municipal
M. DENEL	Secrétaire Général de l'O.M.S.
M. JADEM	Secrétaire Général Adjoint de l'O.M.S.
M. WASSON	Vice-Président de l'O.M.S.
M. DUBUS	Vice-Président de l'O.M.S.
M. THIEFFRY	Vice-Président de l'O.M.S.
Melle ANDRUSYZYN	Membre du Bureau
M. BRUBALLA	Représentant M. SOLAL
Melle FEIST	Représentant M. SOLAL
M. PONTIE	Membre de droit (basket)
M. LAPEYRE	Iris Club Lillois
M. MACKE	Canoé-Club-Lillois
M. GERARD	Union Nautique
M. LANTOINE	A.S. Painlevé
M. HEMBERT	C.O.S.F. Nageurs Lillois
M. LEMERRE	Société de gymnastique "St Maurice Fives"
M. LICHTENSTEIN	L.U.C. Natation
M. DUTIELT	U.F.O.L.E.P. - A.S.P.T.T. Football
M. MONTAGNE	Lille Carrel
M. SURMONT	Amicales Laïques
M. CHEVALET	Société bouliste "La Mouloinoise"
M. BOREL	U.G.S.E.L.

Assistaient également :

M. RAMAND	Directeur des Equipements Sportifs et Socio-éducatifs
M. ROBBE	Moniteur-Chef
M. DELIRE	Moniteur-Chef
M. BOUTILLIER	Moniteur-Chef
M. VANDERSPIEGEL	Rédacteur

.../...

Etaient excusés :

M. MARIE	Membre de droit (football)
M. le Dr MATRAU	Conseiller Municipal
M. BURIE	Conseiller Municipal

*

*

*

En l'absence de M. ALLARD, Adjoint au Maire, retenu momentanément, dont il présente les excuses, M. RAMAND, Directeur des Equipements Sportifs et Socio-éducatifs, déclare la séance ouverte à 18 H 30.

Information sur le mode d'attribution des subventions

M. ROBBE fait savoir aux membres du Comité Directeur que les nouveaux renseignements concernant le palmarès du club ne sont pas toujours fournis. Il précise, en outre, que ce palmarès doit être certifié par le président de la ligue et non pas par le président du club.

M. MACKE estime que le palmarès est parfois très difficile à établir.

M. RAMAND précise que seule la participation aux différents championnats (nationaux, départementaux, locaux) importe.

M. DENEL pense que, plus qu'un palmarès, c'est le classement des équipes qui est demandé. La solution serait de retourner aux clubs avec les observations nécessaires, les imprimés incomplets ou mal rédigés.

M. ROBBE précise que cette opération est en cours.

M. DENEL propose d'envoyer aux clubs une circulaire précisant ce qui vient d'être dit.

M. ROBBE aborde un autre point litigieux des demandes de subventions : le montant des cotisations perçues par le club et le nombre d'adhérents certifié.

M. DUTIELT estime que le bureau devrait définir une base minimum pour le montant des cotisations versées par les pratiquants.

M. SURMONT propose que l'on se fonde sur le montant de l'assurance plus celui de la licence.

M. RAMAND fait remarquer que dans ce cas, il n'y a plus contribution du joueur à la vie du club, la somme ainsi définie ne faisant que transiter dans les caisses de l'association pour être reversée intégralement à la Fédération.

M. DENEL demande s'il est possible de passer les demandes au crible.

.../...

M. ROBBE précise que cette opération est en cours. En outre, il fait remarquer que souvent les frais d'arbitrage différent d'une société à l'autre dans une même discipline.

M. DENEL pense qu'il faut montrer aux clubs que les demandes sont étudiées attentivement. Il faut retourner les dossiers incomplets. Si les critères retenus ne sont pas réunis, la subvention ne sera pas versée.

M. RAMAND propose que l'on revienne à la proposition de M. DUTIELT sur la cotisation minimum à verser par les joueurs.

M. GERARD fait remarquer que les assurances sont différentes suivant les sports.

M. RAMAND pense également que la référence à la licence n'est pas bonne.

M. DUTIELT, quant à lui, voit le problème sous deux aspects différents :

1°) le sportif doit-il payer lui-même sa licence-assurance ?

2°) doit-il participer à la vie de son club par le versement d'une cotisation ?

M. MACKE propose que l'on retienne le principe que les clubs ne recevront pas d'aide de la Ville si leurs pratiquants ne contribuent pas dans la limite d'un certain pourcentage.

M. LICHTENSTEIN estime que cette méthode est inapplicable.

M. RAMAND souhaiterait que l'on se mît d'accord sur une participation minimum qui pourrait être de l'ordre de 10 F.

M. SURMONT précise que cela avait déjà été fait par le secrétariat d'Etat, il y a quatre ans, qui avait fixé ce minimum à 5 F.

M. DENEL estime que c'est le principe d'une contribution qui est important, plus que son montant.

M. JADEM ne pense pas que le montant de cette participation puisse intéresser la Ville, dans la mesure où les critères d'attribution des subventions ne se réfèrent pas au budget des clubs.

En conclusion, M. DENEL insiste pour que les imprimés incomplets soient renvoyés aux clubs avec les observations nécessaires d'une part, que d'autre part, soit rappelé le principe et seulement le principe, d'une participation obligatoire des adhérents à la vie des clubs.

M. RAMAND cède la présidence à M. ALLARD qui est arrivé entre-temps.

Le président, après avoir salué les membres présents et leur avoir présenté ses félicitations pour les résultats de la saison écoulée, précise que cette année, qui fut de transition, devrait

.../...

permettre d'entamer la prochaine saison sur des bases saines notamment avec le Plan d'Animation Globale et les nouveaux équipements qui entrent en service. A ce sujet, il fait part à l'assemblée de l'ouverture, le 17 Juillet prochain, de la piscine olympique Marx Dormoy. Il précise que des efforts sont actuellement faits pour mettre sur pied une équipe qui permette une gestion la plus rentable possible en réduisant au minimum les coûts d'exploitation. En effet, un budget approchant au maximum l'équilibre, serait un excellent argument pour appuyer les demandes auprès des instances municipales. M. ALLARD fait savoir qu'à la rentrée un Comité Directeur extraordinaire sera réuni pour discuter des problèmes des Piscines. A ce sujet, le Président regrette que la piscine du Boulevard de la Liberté ait fermé avant que ne s'ouvre la piscine olympique.

D'autre part, il dit son optimisme quant aux destinées de l'Office Municipal des Sports et annonce la sortie du bulletin, qui n'avait pu paraître cette année, pour la prochaine saison.

Il fait part en outre, d'un certain nombre d'informations concernant les équipements.

La salle Pasteur est ouverte, celle du Stade J. Bouin s'achève.

La salle du Lycée J. Macé sera utilisable pour les clubs dès la saison prochaine, moyennant la passation d'une convention entre la Ville et l'Administration de l'Education Nationale.

Il annonce en outre la création d'un syndicat de communes, présidé par lui, pour la construction de l'ensemble Lille-La Madeleine. A cet égard, il précise que, un syndicat de communes étant un établissement public doué de la personnalité morale, les travaux seront sous sa responsabilité directe, ce qui implique une responsabilité plus grande. D'ores et déjà, 530 000 F ont été débloqués pour permettre le nivellement des terrains. En 1975, c'est 10 Hectares qui seront ainsi équipés. Il fait part également d'une création similaire pour Lille-Loos dont le syndicat est en voie de constitution.

En outre, sont en programmation :

- le terrain du Bazinghien
- la salle de la rue Gombert
- Valentine Labbé
- et très certainement la salle Kennedy

Enfin, la restructuration des services municipaux devrait permettre une action plus efficace que par le passé.

M. MACKE demande si le centre nautique entre dans la liste des programmations.

M. ALLARD précise que, si le centre nautique ne suscite pas autant d'enthousiasme que la piscine olympique, il n'en reste pas moins extrêmement important à ses yeux, ce quartier étant appelé à devenir le parc de loisirs de la Ville. Les abris pour les bateaux sont pratiquement finis. Tout est suspendu à la décision du service des voies navigables d'entreprendre les travaux d'aménagement de la Deûle.

.../...

M. GERARD fait remarquer qu'il n'est pas possible d'utiliser les installations pour l'instant, les risques de "casse" étant trop grands. Il précise en outre que des plans et documents ont été envoyés à M. LYS pour la conception de ce centre.

M. SURMONT demande si le terrain du Bazinghien sera équipé d'une piste tous temps.

M. ROBBE précise que oui, de même que les sautoirs.

M. ALLARD pense qu'il serait utile que les membres du Comité Directeur aient communication des plans des installations prévues.

M. LAPEYRE souhaiterait savoir si un éclairage est prévu sur les terrains d'attente.

M. DENEL estime qu'une installation tous temps devrait être automatiquement équipée d'un éclairage. A ce propos il précise que 150 lux seraient suffisants.

M. ALLARD pense qu'il est indispensable que les demandes qui seront formulées lors du prochain budget soient motivées de manière irréfutable en s'appuyant notamment sur l'augmentation du nombre de clubs et d'équipes, ainsi que sur les résultats obtenus. Ceci est de la plus haute importance.

Melle ANDRUSZYSYN propose que le bureau et le Comité Directeur se penchent sur ce problème.

M. RAMAND fait remarquer que ce travail étant fait par la Direction, il n'a peut être pas le même poids que s'il venait de l'Office Municipal des Sports, c'est-à-dire de la base, des clubs eux-mêmes. Ce problème devrait être examiné par le Bureau de l'Office Municipal des Sports.

M. LANTOINE souhaiterait que l'on activât les travaux de la salle Jean Bouin.

M. DUTIELT rappelle une lettre qu'il avait envoyée demandant la mise à disposition de petits terrains et de matériel permettant la pratique du football à cinq pour les jeunes.

MM. ALLARD et RAMAND précisent que des terrains seront certainement dégagés devant l'école des Beaux-Arts et derrière le lycée Jean Perrin.

M. DENEL propose que l'on utilise à cet effet les terrains de hand-ball en plein-air, très peu employés.

M. DUTIELT demande en outre si deux nouveaux clubs, affiliés à l'U.F.O.L.E.P. ont adhéré à l'Office Municipal des Sports ou sont en instance d'agrément.

M. ROBBE répond positivement.

M. ALLARD cède la présidence à M. le Dr CHOQUEL.

Celui-ci propose alors que l'on procède à l'élection du Bureau.

.../...

Le Bureau sortant à savoir :

M. ALLARD	Président
M. THIEFFRY	Vice-Président
M. WASSON	Vice-Président
M. DUBUS	Vice-Président
M. DENEL	Secrétaire Général
M. JADEM	Secrétaire Général Adjoint
Melle ANDRUSZYSYN	Membre
M. MILOWSKI	Membre

est reconduit à l'unanimité sous réserve que M. MILOWSKI, absent, confirme sa candidature. Dans le cas contraire, il serait procédé à un nouveau vote.

M. MONTAGNE demande que dorénavant il soit explicitement indiqué sur les convocations que les membres peuvent faire acte de candidature.

Compte rendu de la Fédération Nationale des Offices Municipaux de Sports

Melle ANDRUSZYSYN en rend compte.

En conclusion, ce congrès a été sérieux ; il a permis de nombreux contacts malheureusement trop courts. L'un des principaux reproches à lui faire est que toutes les séances de travail ont eu lieu en séances plénières, ce qui n'a pas permis une discussion approfondie.

D'autre part, il serait souhaitable que Lille présente sa candidature à la prochaine assemblée, candidature qui, d'ailleurs, serait certainement accueillie favorablement.

Proposition de modification du règlement intérieur

M. DENEL précise qu'il pose ce problème pour que le Comité Directeur, s'il y est favorable, donne mandat au bureau pour se pencher sur cette question. Deux remarques, faites lors de l'Assemblée générale du 28 Avril 1972 l'ont amené à penser qu'il fallait modifier le règlement intérieur.

- Cette assemblée a pu apparaître moins comme l'affaire des clubs que comme celle de la Municipalité.

- Le Bureau ne s'était pas suffisamment penché sur son organisation, notamment en ce qui concerne les mandats.

Melle ANDRUSZYSYN estime que sur un plan général, le règlement intérieur est à étoffer, particulièrement pour délimiter précisément les attributions respectives du service des Sports et de l'Office Municipal des Sports.

Le Comité Directeur se déclare favorable pour donner mandat au Bureau d'examiner cette question.

M. CHOQUEL propose alors que l'on décide de la date de la prochaine réunion de Bureau ainsi que de l'ordre du jour.

Les dispositions antérieures, à savoir des réunions bi-mensuelles les 1er et 3e Vendredi du mois sont reconduites.

La prochaine réunion du Bureau est fixée au Vendredi 7 Juillet à 18 H 15 dans la salle de réunion de l'entresol, 1er pavillon.

L'ordre du jour en est :

- Inventaire des problèmes à voir
- Modification du règlement intérieur.

M. HEMBERT souhaiterait être prévenu suffisamment à l'avance des dates de fermeture et d'ouverture des piscines.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 30.

Ville de Lille

Direction des Affaires
Culturelles, Sportives
et de Jeunesse

2e Bureau



Office Municipal des Sports

Réunion de Bureau du 7 juillet 1972

La réunion s'est tenue dans les locaux des Offices municipaux sous la présidence de M. DUBUS, Vice-Président de l'Office Municipal des Sports.

Etaient présents :

M. WASSON	Vice-Président
M. DENEL	Secrétaire Général
M. JADEM	Secrétaire Général Adjoint
Melle ANDRUSYSZYN	Membre du Bureau

Assistaient également à la réunion :

M. RAMAND	Directeur des Equipements Sportifs et Socio-Educatifs
M. VERSTRAETE	Rédacteur chargé de la coordination des services Jeunesse, Sports et Jumelages
Melle DEVULDER	Sténodactylographe.

*

*

*

La séance est ouverte à 18 h 30.

M. DENEL estime que le règlement intérieur n'est pas assez précis en ce qui concerne l'élection des membres du bureau. Il se demande notamment si le scrutin ne désigne que des membres du bureau ou s'il précise également les titres à l'extérieur du bureau.

Pour M. RAMAND, la question ne se pose pas, le dernier bureau ayant été reconduit tel quel.

M. DENEL demande que le règlement intérieur soit revu.

Inventaire des questions à étudier

M. DENEL propose que ce problème soit étudié lors d'une réunion spéciale du bureau. D'autre part, il fait part de ses inquiétudes quant à l'état des travaux de la salle en construction sur le stade Jean Bouin.

*

*

*

La prochaine réunion de bureau est fixée au 21 juillet 1972.

M. DENEL propose une réunion extraordinaire afin d'examiner les dossiers complets de demande de subventions. Cette réunion est fixée au mercredi 12 juillet 1972 à 17 heures.

*

*

*

Liste des problèmes à étudier en prochaines réunions de Bureau

- règlement intérieur (désignation des membres du bureau)
- règlement intérieur (modifications)
- éditions du bulletin et de l'annuaire de l'O.M.S.
- l'O.M.S. et l'animation globale
- liaison entre l'O.M.S. et le service des sports
- information technique sur l'équipement
- préparation des assemblées régionales
- utilisation des installations : coordination éventuelle, critères d'attribution;
- réunion avec l'Office Municipal de la Jeunesse
- consultation de l'O.M.S. au fur et à mesure que se développe le plan d'équipement
- élaboration sur le plan technique
- informations que le service donne à chaque réunion
- préparation des dossiers pour le budget
- problème de la Gymnastique volontaire
- assurance des licenciés.

*

*

*

Bulletin de l'Office Municipal des Sports

M. DENEL estime que le bureau devrait s'y intéresser beaucoup plus.

Melle ANDRUSYSZYN demande que l'on y incorpore le rapport sur le Congrès National des Offices Municipaux de Sports. D'autre part, l'annuaire 1971 est plus confus et moins pratique que le premier. Peut-être le troisième devrait-il faire la synthèse des deux précédents ?

M. DENEL souhaiterait que l'on conservât ce problème à l'ordre du jour des prochaines réunions de bureau.

M. JADEM demande que l'on prévienne les clubs, de façon que l'annuaire sorte avant la fin de l'année.

M. RAMAND estime que l'Office Municipal des Sports est un organisme de concertation à la disposition de la Municipalité pour faire connaître les besoins, les idées, les problèmes des clubs.

M. DENEL fait savoir qu'un certain nombre de dirigeants souhaiteraient que l'O.M.S. disposât de moyens propres, ce qui constitue un problème, étant donné le type de statuts dont dispose cet organisme.

M. RAMAND ne pense pas qu'un office doive disposer de fonds propres mais en ce qui concerne l'animation globale, il est nécessaire d'avoir une autre association qui sorte un peu du cadre administratif, trop rigoureux. Le plan qui propose une association "chapeau" est peut-être la solution.

M. DENEL voudrait que l'on rendît au bulletin une nouvelle vigueur.

Melle ANDRUSYSZYN estime que le bureau ne s'est pas suffisamment préoccupé du contenu du bulletin.

M. DENEL pose un problème en deux points qui tourne autour du plan d'animation globale :

- 1°) l'O.M.S. est un organisme de concertation
- 2°) revoir la liaison O.M.S. - service des Sports

Tout cela doit déboucher sur un organigramme précis.

Melle ANDRUSYSZYN pense que le bureau devrait rédiger certains articles pour le bulletin.

M. DENEL demande que les prochains bureaux fassent des propositions pour préparer des réunions des Offices Municipaux de Sports de la région, expliciter les dossiers de demandes de budget pour les subventions et préparer le planning d'utilisation des installations municipales.

M. RAMAND dit son désir que l'O.M.S. soit associé à la mise sur pied du calendrier.

M. DENEL estime que l'utilisation doit dépendre de certains critères dont il faudrait discuter sérieusement.

Il souhaite que le service apporte aux réunions un dossier du "suivi" des questions.

Il demande en outre que les demandes de subventions de cette année soient établies en septembre ou octobre, pour que le mandatement soit fait en mai.

M. RAMAND demande au bureau qu'il décide de "règles à appliquer pour l'acheminement", avec une notice impérative fixant des délais au-delà desquels les dossiers seront considérés comme nuls.

M. DENEL estime que les imprimés devraient partir entre le 1er et le 10 octobre, un premier délai étant fixé au 15 novembre, avec un dernier délai impératif le 30 décembre.

*

* *

Règlement intérieur

Problème de pouvoirs - modalités de vote

M. DENEL voudrait que l'on précise que le votant doit être muni d'un pouvoir, sans qu'il soit nécessaire qu'il l'envoie auparavant.

Il faudrait préciser le règlement intérieur.

Tout votant devra être accrédité par un club pour le jour de l'Assemblée Générale. Il faut envoyer l'imprimé mais ne pas exiger qu'il soit retourné au service.

M. RAMAND pense qu'il s'agit d'un problème d'objectivité. Il faut savoir si l'Office Municipal des Sports prend en charge les sportifs dans leur ensemble ou les licenciés.

M. DENEL estime qu'à l'Assemblée Générale, il faut que les sportifs structurés puissent voter. En fait, ceux-ci, même structurés, s'ils ne sont pas licenciés, n'ont pas de poids.

Une première étape consisterait à donner une voix à toute association, reconnue par l'O.M.S., qu'elle ait des licenciés ou pas.

A partir de là, de nouveaux critères seraient à définir.

Melle ANDRUSYSZYN propose que le vote secret soit obligatoirement accepté s'il est demandé.

En conclusion, M. DENEL demande que le bureau revoie rapidement le règlement intérieur et les statuts et règle les problèmes de rédaction.

*

* *

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 10.

Mairie de Lille

Direction des Affaires
Culturelles, Sportives
et de Jeunesse

2ème Bureau
SPORTS



Office Municipal des Sports

Réunion de Bureau du 21 Juillet 1972

La réunion s'est tenue dans les locaux des Offices Municipaux sous la présidence de M. DUBUS, Vice-Président de l'Office Municipal des Sports.

Etaient présents :

M. WASSON
M. DENEL
M. JADEM
Melle ANDRUSYSZYN

Vice-Président
Secrétaire Général
Secrétaire Général Adjoint
Membre du Bureau

Assistaient également à la réunion

M. RAMAND
M. VERSTRAETE

Directeur des Equipements Sportifs
et Socio-éducatifs
Rédacteur chargé de la coordination
des services Jeunesse, Sports et
Jumelages

*

* * *

La séance est ouverte à 18 H 15.

Dès l'ouverture de la réunion M. DENEL attire l'attention des membres du bureau sur les subventions versées par la Ville de Lille aux associations sportives scolaires telles que l'A.S.S.U. et l'U.G.S.E.L. ; selon lui, la Communauté Urbaine de Lille devrait participer aux dépenses compte-tenu que les adhérents de ces associations ne sont pas uniquement des Lillois. En effet bon nombre d'entre eux viennent de la métropole lilloise.

Par ailleurs, M. DENEL souhaite que le Comité Directeur se réunisse prochainement pour déterminer de nouveau les critères d'attribution des subventions et étudier les questions reprises ci-après :

- orientation de l'A.S.S.U. - définition ;
- attribution de subvention aux associations sportives scolaires ;
- affiliation à l'Office Municipal des Sports des associations sportives scolaires ;
- points de concordance entre la Ville de Lille et les associations sportives scolaires.

Les membres du bureau proposent que les associations sportives scolaires sollicitent leur adhésion à l'Office Municipal des Sports.

M. DENEL demande que l'Office Municipal des Sports soit représenté lors des réunions de la Commission de l'Education Physique et des Sports.

Bulletin de l'Office Municipal des Sports

M. JADEM souhaite que le prochain bulletin de l'Office Municipal des Sports soit diffusé en 2 000 exemplaires et que la présentation soit modifiée, le format 21 x 29,7 pourrait être retenu. Le bureau propose que la couverture soit en couleur.

Puis, le bureau détermine le contenu des prochains bulletins :

- équipements sportifs - création - amélioration - utilisation ;
- évènements dans le domaine sportif lillois ;
- résultats sportifs des équipes et individuels lillois ;
- suivi des affaires étudiées ;
- attribution de l'Office Municipal des Sports et travail effectué ;
- rapport moral du Secrétaire Général de l'Office Municipal des Sports ;
- tribune libre des lecteurs.

Le prochain bulletin de l'Office Municipal des Sports paraîtra vraisemblablement au début du mois de septembre 1972, le sommaire sera le suivant :

- rapport moral du Secrétaire Général de l'Office Municipal des Sports ;
- équipements en projet : complexe sportif Lille-La Madeleine ;
complexe sportif Lille-Loos ;
salle de sports de l'avenue Kennedy ;
- équipement réalisé : piscine olympique de l'avenue Marx Dormoy
tarifs appliqués ;
- questions soumises à l'étude de l'Office Municipal des Sports en 1972/1973 ;
- critères d'attribution des subventions.

Le bulletin du mois de novembre 1972 abordera les sujets suivants :

- école de natation dans le cadre de la piscine olympique ;
- animation globale ;
- écoles de sports.

*

* * *

Les autres questions inscrites à l'ordre du jour seront étudiées lors de la réunion prévu pour le 4 Août 1972.

La séance est levée à 21 H 20.

MAIRIE DE LILLE

Direction des Services
Culturel, Sportif et
de Jeunesse

2e Bureau
Sports



Office Municipal des Sports

Assemblée Générale

Réunions des 10 et 31 mai 1974

Les membres de l'Assemblée Générale de l'Office Municipal des Sports se sont réunis le vendredi 10 mai 1974 à la Maison municipale de la Jeunesse et de la Culture, rue Massenet, puis le vendredi 31 mai 1974 à la Maison municipale des Associations de Jeunesse, 21 rue Patou à Lille, sous la présidence de M. ALLARD, Adjoint au Maire délégué à la Jeunesse et aux Sports.

Etaient présents :

M. BOUTILLEUX	Conseiller Municipal
M. BURIE	Conseiller Municipal
M. le Dr CHOQUEL	Conseiller Municipal
M. DUBUS	Vice-Président de l'Office Municipal des Sports
M. THIEFFRY	Vice-Président de l'Office Municipal des Sports
M. WASSON	Vice-Président de l'Office Municipal des Sports
M. DENEL	Secrétaire Général de l'Office Municipal des Sports
M. JADEM	Secrétaire Général Adjoint de l'Office Municipal des Sports
Melle ANDRUSZYSZYN	Membre du Bureau de l'Office Municipal des Sports

Représentants des Sociétés :

M. MIELOT	Société Bouliste de Wazemmes
M. DERVILLE	Ligue d'Escrime de l'Académie de Lille
M. MORAINES	Sport et Joie de Lille
	Association Sportive des Administrations financières de Lille
M. SURMONT	Association Sportive des Amicales Laïques
M. GENIN	Société Hippique Nationale de Lille
M. DEFORNEAUX	Compagnie d'Arc Jeanne Maillotte
M. VAN CEUNEBOEK	Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre
M. DEMULLIER	Association Sportive de l'O.R.T.F. de Lille
M. BUSIÈNE	Société de Tir "Ancienne Alliance"
M. VADELORGE	Lutteurs municipaux
M. VRAUX	Union Sportive de l'Enseignement Primaire
M. FINET	Tennis-Club Lillois
M. DEFONTAINE	Carabiniers Lillois
M. GRANSEN	Lille-Judo-Kwai
M. LEMERRE	Saint-Maurice Fives
M. DUTHIELT	Association Sportive des P.T.T.
M. WIARD	Rédacteur au Journal "La Voix des Sports"
M. PAGNARD	Club Alpin Français
M. VIRIQUE	Union Nautique de Lille
M. MACKE	Canoë-Club Lillois

.../...

Etaient excusés :

M. le Dr MATRAU	Conseiller Municipal
M. MARESCAUX	Direction départementale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs
M. DEJONGHE	Comité des Flandres de la Fédération Française de l'Haltérophilie et du Culturisme
M. LAPEYRE	Iris-Club Lillois

Assistaient également à la réunion :

M. LESSCHAEVE	Directeur des Services culturel, sportif et de jeunesse
M. MOREL	Directeur de la Piscine olympique, Responsable des Equipements sportifs et socio-éducatifs
M. PECQUEUR	Chef de Bureau du Service de la Jeunesse et des Sports
M. VANDERSPIEGEL	Rédacteur au Service des Sports

*

*

*

I - RAPPORT D'ACTIVITE DU BUREAU DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS -

présenté par M. DENEL, Secrétaire de l'O.M.S.

1°) Comité régional des Offices municipaux des Sports du Nord et du Pas-de-Calais (C.R.O.M.S.) :

La création de ces Comités a été décidée au dernier congrès de Strasbourg, dans un but de décentralisation de l'activité de la Fédération Nationale des Offices Municipaux des Sports.

Ces comités régionaux sont des organes consultatifs qui pourraient avoir une action efficace auprès du conseil régional. Le Comité régional des Offices municipaux des Sports nous concernant regroupe tous les O.M.S. du Nord et du Pas-de-Calais.

Son conseil d'administration a été élu, et le bureau a été mis en place.

M. DENEL a été élu secrétaire général du C.R.O.M.S. dont le siège est fixé à Lille.

2°) Le G.E.D.A.L. : Groupement d'Etude et de Développement de l'Animation Lilloise :

Son but est de rassembler les moyens financiers et de les redistribuer au niveau des organismes d'animation. L'Office municipal des Sports de Lille est présent au sein du conseil d'administration et son secrétaire a été élu trésorier du bureau du G.E.D.A.L.

.../...

3°) Le Bureau de l'Office Municipal des Sports a été consulté sur les projets d'équipement suivants :

- A) Complexe Marx Dormoy et l'aménagement de ses environs :
En plus des plaines de jeux, il est suggéré d'envisager des petites salles spécialisées (boxe, judo, tennis de table, etc...), ainsi qu'un bureau pour les clubs sportifs.
- B) Salle Kennedy :
Salle de sports pouvant accueillir 1 500 spectateurs.
- C) Complexe sportif de Lille-La Madeleine.

4°) Examen des demandes de subventions :

Le bureau a étudié au cours de l'année, les demandes de subventions d'organisation présentées par les différents clubs de la Ville et se penche actuellement sur l'examen des demandes de subventions de fonctionnement pour la saison 72/73.

5°) Demandes d'affiliation des clubs :

L'affiliation à l'Office Municipal des Sports de l'Union motocycliste a été acceptée, par contre le club "Vauban" a été refusé dans l'état actuel de ses statuts qui sont à caractère corporatif.

6°) Problèmes des clubs :

Le bureau a également examiné les différents problèmes que les clubs lui ont fait connaître :

- Union Nautique de Lille : le garage à bateaux

Le bâtiment définitif (sous-sol de la piscine, avenue Marx Dormoy) n'étant pas encore en état d'accueillir le matériel de l'Union Nautique de Lille, les services de la ville vont mettre à disposition un bâtiment provisoire qui sera installé dans les plus brefs délais.

- Le Tennis-Club Lillois :

Celui-ci rencontre un problème d'équipement des terrains ; une convention à passer avec la Ville pour l'aménagement de ces terrains est à l'étude.

- Le Basket lillois :

Pourquoi n'existe-t-il pas une grande équipe de basket à Lille ? Cette question a été posée en réunion de bureau. Nous pensons que l'absence d'une salle de sports pouvant accueillir un grand nombre de spectateurs, handicape fortement le développement de ce sport.

- Les terrains de football :

Lecture est faite de la lettre de M. DUTHIELT qui s'alarme de la disparition des terrains de football ou de leur mauvais état, ce qui risque de compromettre le championnat de l'UFOLEP pour l'année à venir.

M. ALLARD répond que la Ville s'inquiète de ce problème, et c'est pourquoi un gros effort est fait pour équiper les terrains de football actuels en synthétique.

Une réunion de l'ensemble des dirigeants du football de Lille aura lieu le 29 mai prochain.

.../...

7°) Stand de l'Office Municipal des Sports à la Foire de Lille :

Il faudra envisager pour les années à venir, une utilisation plus importante par les clubs de ce moyen d'information.

8°) Journées de l'Animation de la Ville de Lille :

A ce colloque, de nombreux membres des clubs sportifs ont participé. Il est souhaitable que ces clubs s'associent à l'action menée par les comités de quartier.

L'Office Municipal des Sports est présent au sein du Haut Comité à l'Animation lilloise.

9°) Subventions de fonctionnement et d'organisation 1974 :

La dotation globale ne serait pas augmentée.

Le bureau de l'O.M.S. a adressé une lettre à M. le Maire attirant son attention sur ce fait qui risque d'être un frein au développement des clubs. Le bureau prend acte de l'effort des quatre dernières années durant lesquelles les subventions de la Ville ont augmenté régulièrement de 15 % à 20 % ; effort qui a porté ses fruits.

10°) Statuts de l'Office Municipal des Sports :

La dernière assemblée générale avait adopté des statuts conformes à la loi de 1901. L'Administration municipale n'a pas pris de décision.

11°) Le bulletin de l'Office Municipal des Sports :

Celui-ci ne peut paraître d'une part, que si les clubs donnent des informations, et d'autre part, il faut qu'il sorte dans des délais raisonnables, afin que ces informations ne soient pas périmées.

II - INTERVENTION DE M. ALLARD, Adjoint au Maire délégué à la Jeunesse et Sports -

1°) Centre Nautique :

Dans le contrat lillois, la Municipalité a spécifié que la réalisation du Centre Nautique serait achevée avant la fin de son mandat.

La fosse de plongée qui est également un bassin de plongeon, réalisation coûteuse, mais unique dans la région, devrait avoir une portée régionale.

M. ALLARD demande à ce que le bureau de l'O.M.S. soit saisi de tous les problèmes concernant ce centre nautique.

Il regrette que le service des voies navigables régenté tout sans consultation préalable.

.../...

2°) Délais de versement des subventions :

Les délais plus ou moins importants sont uniquement dus à l'acheminement du mode de paiement, mais ils pourraient être plus brefs si certaines erreurs n'étaient pas commises par les clubs dans le libellé de leur compte.

3°) Une Ecole d'Alpinisme pourra se développer dans le terrain des Dondaines où l'Alpinodrome est prévu.

III - LE CONGRES DE LA FEDERATION NATIONALE DES OFFICES MUNICIPAUX DE SPORTS -

Il se déroulera à Troyes les 23, 24, et 25 mai 1974. Lille y envoie quatre représentants; les points importants qui seront traités sont les suivants :

- Les Offices Municipaux de Sports discordants au sein de la Fédération Nationale des O.M.S. ;
- la création des comités régionaux ;
- Statuts des Offices Municipaux de Sports ;
- Le contrôle médico-sportif ;
- l'encadrement des activités sportives et physiques ;
- la municipalisation de toutes les installations sportives ;
- Lille pose sa candidature au Conseil d'Administration de la Fédération Nationale des O.M.S.

L'Assemblée Générale est suspendue à 20 h 15, et reportée au 31 mai 1974.

*

* *

Reprise des travaux le 31 mai 1974.

I - M. ALLARD rappelle différentes informations concernant l'équipement sportif de la Ville - :

- Informations sur le Centre Nautique ;
- Confirmation de l'installation de l'Alpinodrome ;
- Utilisation des terrains de football : la réunion des clubs de football UFOLEP a eu lieu. Compte tenu de l'équipement de revêtements en matériaux synthétiques, les terrains de Jean-Bouin et des Alouettes seront utilisables fin septembre, les Bois-Blancs fin octobre et le stade Roger Salengro fin décembre.

- Stade Grimonprez :

La piste d'athlétisme doit être supprimée, des tribunes y seront construites. Le Lille-Olympique-Sporting-Club jouera sur ce stade (et de temps à autre à Villeneuve d'Ascq).

.../...

Deux conséquences dans cette transformation de GRIMONPREZ :

1) L'Athlétisme pourrait se pratiquer au stade de la rue de Londres à condition que des aménagements y soient prévus ; protection contre les vents dominants, contre le bruit important occasionné par l'autoroute ; prévision d'un vestiaire ; la piste d'élan de Javelots.

2) Il n'existera plus de terrains de Rugby à Lille ; où jouera l'Iris-Club Lillois ?

- La salle Kennedy :

Il est prévu une installation électrique pour des compétitions d'escrime.

- Stand de Tir :

A envisager la construction d'un stand de tir pour les sociétés lilloises. Il est demandé à la Direction des Sports de faire des recherches pour trouver un terrain favorable.

II - SUBVENTIONS :

- 1) - Rappel des critères des subventions
 - Niveau des championnats
 - Ecoles de sport
 - Formation technique

Après un examen technique par le bureau de l'Office Municipal des Sports, les dossiers de demandes de subventions sont soumis à une commission mixte, composée des représentants de l'assemblée générale. Les litiges sont tranchés par la Commission de l'Education physique et des Sports et des critères modérateurs interviennent alors en fonction des problèmes sociaux.

Il est demandé que cette commission mixte se réunisse début septembre ; elle sera composée de :

- M. BOUTILLEUX
- M. le Dr CHOQUEL
- M. le Dr MATRAU,

en ce qui concerne la Commission municipale de l'Education physique et des Sports

- et de
- M. MIELOT
 - M. LEMERRE
 - M. VIRIQUE
 - M. PAGNARD,

représentant l'assemblée générale.

S'y adjoindra le bureau de l'Office Municipal des Sports.

En ce qui concerne les critères de subventions, de nouveaux points sont proposés :

- Niveau national 5 points
- Niveau interrégional 4 points
- Niveau régional 3 points
- Niveau départemental 2 points
- Niveau local 1 point

Il est souhaitable qu'au cours de la construction d'installations sportives, les équipements soient les plus complets possible ; leur utilisation équivaut à une aide directe de la Ville (exemple : tapis de judo, etc...).

2) Les associations scolaires

Le bureau demande que ce soit les associations sportives scolaires de la Ville qui fassent leurs demandes de subventions et non le secrétariat régional de l'A.S.S.U. ou le secrétariat de l'U.G.S.E.L. Les subventions seront alors versées directement aux associations.

Le bureau doit rencontrer les représentants de l'A.S.S.U. et de l'U.G.S.E.L.

III - AFFILIATION DES CLUBS A L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS -

Un club est considéré corporatif s'il n'est pas ouvert aux jeunes et s'il comporte des clauses restrictives (parrainage par exemple).

D'autre part, il est demandé au club de ne pas prendre une appellation à caractère publicitaire.

*

* *

M. MILOWSKI, membre du Comité directeur, a démissionné. Il sera remplacé par un membre coopté jusqu'aux prochaines élections.

*

IV - COMPTE-RENDU du CONGRES DE TROYES -

Lille est membre du Conseil d'Administration de la Fédération Nationale des Offices Municipaux des Sports. Il ressort des débats dont le bulletin de l'O.M.S. fera état dans sa prochaine édition, que les Offices Municipaux des Sports doivent rester indépendants des services municipaux, ceci en participant le plus largement possible à la concertation avec la Ville.

D'autre part, il est souhaité que les O.M.S. soient ouverts plus largement au milieu scolaire.

Les problèmes financiers des clubs ont été abordés mais insuffisamment développés. Il est souhaitable que ce débat soit repris au sein du C.R.O.M.S.

*

* *

Le Directeur des services
culturel, sportif et
de jeunesse,

R. LESSCHAEVE

Le Secrétaire général
de l'Office Municipal
des Sports,

R. DENEL

Vu, le Président
de l'Office Municipal des Sports,

R. ALLARD

MAIRIE DE LILLE

Direction des services
culturel, sportif et
de jeunesse

2ème Bureau
Sports



Office Municipal des Sports

Réunion de Bureau du

7 juin 1974

Les membres du bureau de l'Office Municipal des Sports se sont réunis le vendredi 7 juin 1974 à 18 H 30, dans les locaux des Offices Municipaux des Sports et de la Jeunesse, sous la présidence de M. DUBUS, Vice-Président.

Etaient présents :

M. BOUTILLEUX	Conseiller Municipal
M. DENEL	Secrétaire Général de l'Office Municipal des Sports
M. JADEM	Secrétaire Général Adjoint de l'Office Municipal des Sports
Melle ANDRUSYSZYN	Membre du Bureau de l'Office Municipal des Sports

Assistaient également à la réunion :

M. LESSCHAEVE	Directeur des Services culturel, sportif et de jeunesse
M. PECQUEUR	Chef de Bureau du service de la Jeunesse et des Sports

*

*

*

Les comptes-rendus de réunion des bureaux précédents et du Comité Directeur sont adoptés.

*

*

*

I - Bulletin de l'Office Municipal des Sports -

Le Bureau se charge de faire le contenu du bulletin en vue de sa parution fin septembre, début octobre.

.../...

Contenu : - Congrès de Troyes
- Rapport sur les perspectives (guinier)
- Rapport des Commissions
- Les installations sportives et leur respect par les utilisateurs (article de M. MOREL).

II - Le Haut Comité à l'Animation Lilloise -

Il se réunit le 14 juin 1974 sous la présidence de M. le Maire.

III - Communication d'un document -

Faisant état des subventions attribuées aux clubs de Football professionnels de la 2ème Division, Lille se situe dans la moyenne.

IV - Réunion concernant le stade du Lille-Olympique-Sporting-Club -

Le stade Grimonprez va être transformé pour accueillir 20 000 personnes. La piste est donc supprimée. Problèmes pour l'athlétisme et le rugby.

1°) Athlétisme

Il sera reporté sur le stade de la rue de Londres, lequel est éventé et très peu protégé de l'autoroute, ce qui nécessite des aménagements.

2°) Rugby

Sur le terrain de rugby de Grimonprez jouait l'Iris-Club Lillois. Le club ne doit pas être lésé.

Tout sera fait pour que le terrain de Lille-La Madeleine soit prêt le plus rapidement possible, mais le bureau craint néanmoins une période difficile. Une solution doit être trouvée.

V - Demandes de subventions d'organisation -

1°) l'Iris-Club Lillois

Championnat de France 2ème série - 1/2 Finale le 4 avril à BEAUNE : refusé car la manifestation n'est pas lilloise.

2°) Boule de Wazemmes

Accord pour 600,00 F, avec avis restrictif du bureau à cause du coût des lots.

3°) Lille-Université-Club, section rugby

L.U.C. - BRIGHTON les 25, 26 et 27 avril 1974.

Proposition : 1 800,00 F.

Un effort a été fait concernant les recettes 4 676,00 F pour 6 466,00 F de dépenses.

4°) Racing-Club des Bois-Blancs

Tournoi de football : déficit de 698,00 F
N'y a-t-il pas eu de subventions du Comité des Fêtes ?
Sinon, proposition de subventions : 700,00 F.

5°) Association sportive des P.T.T.

a) Volley-ball :

Finale du critérium national des P.T.T.
les 11 et 12 mai 1974.

Recette : 900,00 F (pas d'entrées)

Déficit : 5 000,00 F

Proposition de subventions : 2 000,00 F

Une lettre sera adressée au président afin de lui rappeler que lorsqu'il apparaît qu'une manifestation risque d'entraîner un déficit important il convient au préalable de prendre contact avec la Ville pour avis.

b) Football :

Tournoi des jeunes les 13, 14 et 15 avril 1974

Déficit : 683,29 F

Proposition de subventions : 700,00 F

c) Tennis de Table :

3ème Tournoi régional des 27 et 28 avril 1974

Déficit : 509,00 F

Proposition de subventions : 500,00 F.

Puis, le bureau a procédé à l'examen des demandes de subventions de fonctionnement en commençant par celles des Associations sportives, scolaires et universitaires.

*

* * *

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 30.

l'Adjoint délégué
à la Jeunesse et
aux Sports,

R. ALLARD

le Secrétaire Général
de l'Office Municipal
des Sports,

R. DENEL

MAIRIE DE LILLE

Direction des Services
culturel, sportif
et de jeunesse
2ème Bureau



Office Municipal des Sports

Réunion de Bureau du

21 juin 1974

Les membres du bureau de l'Office Municipal des Sports se sont réunis le vendredi 21 juin 1974 à 18 H 30 dans les locaux des Offices Municipaux.

Etaient présents :

MM. BOUTILLEUX
MATRAU
Mlle ANDRUSYSZYN

M. THIEFFRY

M. JADEM

Conseiller Municipal
Conseiller Municipal
Membre du Bureau de l'Office
Municipal des Sports
Membre du Bureau de l'Office
Municipal des Sports
Secrétaire Général Adjoint
de l'Office Municipal des Sports

Etait excusé :

M. DUBUS

Vice-Président de l'Office
Municipal des Sports

Assistaient également à la réunion :

M. LESSCHAEVE

M. PECQUEUR

Directeur des services culturel,
sportif et de jeunesse
Chef de bureau Service des Sports

*

*

*

Le procès-verbal de la réunion du 29 mai 1974 est adopté.

Envisager le remaniement de l'imprimé de demande de subventions.
Une première ébauche sera faite par le service des sports sur la proposition de M. LESSCHAEVE.

.../...

I - DEMANDE DE SUBVENTION D'ORGANISATION

- Lille-Université-Club Natation : rencontre des villes jumelées.

PROPOSITION : 1750,00 F

Le Club se rapprochera du Comité des villes jumelées en vue d'obtenir éventuellement une subvention complémentaire.

- Union Nautique de Lille : régates du 9 juin 1974

DEPENSES : 7 000,00 F

RECETTES : 200,00 F

Le bureau propose, que pour toute manifestation sportive dont l'organisation risque d'entraîner un déficit supérieur à 2 000,00 F, l'avis de la Ville devra être demandé au préalable.

Après examen du projet de budget, il sera précisé au Club un ordre de grandeur de la subvention que la Ville pourrait octroyer.

Informers les Clubs en ce sens.

En ce qui concerne l'Union Nautique de Lille, M. le Dr MATRAU souhaiterait un entretien avec le Président.

II - HAUT COMITE DE L'ANIMATION DE LA VILLE

A la suite de l'Assemblée Générale, il a été décidé la création d'un comité restreint provisoire composé d'un représentant par secteur (culturel - jeunesse - sport - 3ème âge - handicapés - affaires sociales). Une réunion a eu lieu pour proposer une méthode de travail.

Sept commissions vont se réunir, analyser les besoins qu'elles souhaitent voir satisfaits en priorité et formuler des vœux concernant la politique de la Ville. Ceci se fera autour de l'étude d'un thème : "Comment votre secteur peut-il contribuer à la résolution des problèmes de la délinquance et de sécurité de la Ville ?".

Une commission sera créée à partir des 7 commissions, fera la synthèse et choisira un nouveau thème.

Monsieur DENEL est chargé de convoquer la commission Sport du Comité.

III - Suite de l'étude des demandes de subventions de fonctionnement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 30.

Vu ; l'Adjoint délégué
à la Jeunesse et aux Sports,

Le Secrétaire de séance,

Raymond ALLARD

C. ANDRUSYSZYN

MAIRIE DE LILLE

Direction des Services
culturel, sportif et
de jeunesse

2ème Bureau



Office Municipal des Sports

Réunion de Bureau du

12 juillet 1974

Les membres du bureau de l'Office Municipal des Sports se sont réunis le vendredi 12 juillet 1974 dans les locaux des Offices Municipaux, sous la présidence de M. DUBUS, Vice-Président de l'Office Municipal des Sports.

Etaient présents :

M. le Docteur MATRAU	Conseiller Municipal
M. DENEL	Secrétaire Général de l'Office Municipal des Sports
M. JADEM	Secrétaire Général Adjoint de l'Office Municipal des Sports
Melle ANDRUSYSZYN	Membre du Bureau de l'Office Municipal des Sports

Assistait également à la réunion :

M. VANDERSPIEGEL	Rédacteur au service des sports
------------------	---------------------------------

*

*

*

I - Tribunes démontables

Une discussion s'engage au sujet des tribunes nécessaires à la Ville de Lille afin de satisfaire l'ensemble des clubs sportifs et des diverses manifestations publiques.

Le Bureau insiste à nouveau pour que la Ville envisage l'achat de nouvelles tribunes compte-tenu de la date assez éloignée d'aménagement d'une salle pouvant contenir 1 500 personnes.

.../...

II - Demande de subvention d'organisation pour challenge Singer

Le Bureau regrette que les recettes soient quasiment nulles pour une manifestation de cette importance. Il rappelle à nouveau que l'ensemble des frais d'organisation d'une manifestation ne peut et ne doit pas être couvert par une subvention, les Clubs doivent faire l'effort de trouver les recettes dans les manifestations.

Subvention proposée par le Bureau : 1 200 F.

III - Subvention d'organisation

Le Bureau propose que au moins 40 % des dépenses des petites manifestations soient couvertes par les recettes propres à la manifestation. Ce pourcentage est porté à 50 ou 60 % pour des manifestations plus importantes dépassant un budget de 4 000 F.

La suite de la réunion est consacrée à l'examen des demandes de subvention de fonctionnement.

Compte-rendu des réunions

du Bureau de l'Office Municipal des Sports

des 26 juillet et 2 août 1974

Les réunions ont été consacrées à l'examen des demandes de subvention de fonctionnement.

Vu, l'Adjoint délégué
à la Jeunesse et aux Sports,

Le Secrétaire Général
de l'Office Municipal
des Sports,

R. ALLARD

R. DENEL

MAIRIE DE LILLE

Direction des Services
culturel, sportif et
de jeunesse

2ème Bureau



Office Municipal des Sports

Réunion de Bureau du

19 septembre 1974

Les membres du bureau de l'Office Municipal des Sports se sont réunis le jeudi 19 septembre 1974 à 16 H dans les locaux des Offices Municipaux sous la présidence de M. DENEL, Secrétaire Général.

Etaient présents :

M. JADEM

Secrétaire Général Adjoint de
l'Office Municipal des Sports

Melle ANDRUSYSZYN

Membre du Bureau de l'Office Municipal
des Sports

Assistaient également à la réunion :

M. LESSCHAEVE

Directeur des services culturel,
sportif et de jeunesse

M. PECQUEUR

Chef de bureau au service des sports

Mme LESTOQUOY

Rédactrice au service des sports

*

*

*

I - Examen des derniers dossiers de demandes de subventions de fonctionnement

1°) Liste des clubs n'ayant pas remis de dossiers

Association sportive Painlevé - Club Lillois de Judo -
Nord-Para Club - Boule La Moulinoise - Boule de l'Esplanade -
Salle d'Armes Toussaint - Football-Club Moulins-Lille - Centre
Espagnol - Football-Club de l'Aviron - U.S.E.P. - Tir du Sart -
Lille-Olympique-Sporting-Club Football Amateur -

.../...

Le bureau ne pouvant faire aucune proposition, il se résoud à proposer de ne donner aucune subvention en respect des dispositions qui lui ont été indiquées par l'Assemblée Générale et les élus de la Commission de l'Education Physique et des Sports.

2°) Dossiers restés incomplets malgré les rappels adressés aux clubs

Proposition : nous attribuons les points de l'année 1972/1973 minorés de 25 %.

3°) Proposition de la répartition de la masse globale des subventions

Dotation globale	294 000 F
Subventions d'organisation	40 000 F
Subventions de fonctionnement	250 000 F (1)
Frais divers	4 000 F

(1) A retenir de suite : - 750 F Canoë-Club Lillois pour la gestion de locaux - 2 652,25 F S.M. Fives

4°) Demande du L.U.C. Basket pour une subvention exceptionnelle de 1er équipement (voir lettre)

Requête laissée à l'appréciation de la Commission ; il convient de noter que le club se trouve augmenté d'une année à l'autre de plusieurs équipes supplémentaires dont une évoluant en Nationale II.

Etudier également en commission mixte le "glissement" des subventions de l'A.S.E.L. Basket au L.U.C. Basket.

5°) Deux clubs de Judo (Lille Judo Kwai - Judo club Lille-Sud)

Demandent des subventions d'équipement pour l'achat d'un tapis.

Considérant qu'il s'agit de frais d'investissement, le bureau émet un avis défavorable pour que l'aide éventuelle soit prélevée sur les crédits de fonctionnement. Cela pourrait créer un précédent pour d'autres spécialités dont l'équipement est coûteux (aviron - cyclisme).

6°) Sporting Club d'Esquermes

Pas de subvention de fonctionnement pour 1972/1973 puisqu'il n'était pas encore en activité.

La demande d'adhésion est incomplète car il manque les statuts de l'Association.

II - Subventions d'organisation

1°) U.N.L. : Régates du 9 juin
Déjà examiné en bureau précédent. Courrier en cours.

.../...

2°) Lille-Hockey-Club (le cinquantenaire)

Le déficit est de 10 000 F. Le bureau estime impossible d'examiner le budget qui présente de nombreuses anomalies (pas de recettes).

Une lettre a été faite pour demander un budget plus sérieux.

3°) Racing-Club des Bois-Blancs

a) Tournoi du 23 et 24 juin
Déficit : 518 F
Accordé : 500 F

b) Tournoi du 1er - 2 - 3-juin
Déficit : 692 F
Accordé : 700 F

A noter que ces deux budgets sont très sérieux, un effort important ayant été fait sur les recettes (buvettes - sandwiches - programme, etc...).

4°) Entente cycliste lilloise

Grand prix Julien Lagache.

Bien que se déroulant tous les ans, donc perdant son caractère exceptionnel, cette manifestation est un facteur sérieux d'animation.

Proposition : 1 000 F

Une lettre sera adressée pour demander au club de faire un effort à l'avenir sur les recettes (600 F en 1974).

*

* *

Monsieur HEMBERT Roger, ayant quitté la région démissionne du Comité Directeur.

Son poste est donc à pourvoir.

*

* *

Les imprimés de demandes de subventions 1973/1974 doivent partir au plus vite. A la prochaine réunion, un projet d'imprimé sera proposé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 H.

Vu, l'Adjoint délégué
à la Jeunesse et aux Sports,
Président de l'Office
Municipal des Sports,

Vu, le Secrétaire Général
de l'Office Municipal des
Sports,